



gaz



2018 **Rapport**
 du **contrôle**
 de **concessions**

ÉDITION OCTOBRE 2020



SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE
D'INDRE-ET-LOIRE



territoire
d'énergie
INDRE-ET-LOIRE

RAPPORT DU CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ - DONNÉES 2018

Glossaire
Préambule

1

Synthèse des remarques - p.5

2

Caractéristiques générales des concessions - p.7

3

Structure des réseaux - p.10

Réseaux de distribution
Extensions de réseaux
Renouvellements d'ouvrages
Abandons d'ouvrages
Branchements individuels
Conduites et branchements particuliers
dans le collectif
Raccordements finaux

4

Usagers - p.19

Maintenance des ouvrages concédés
Surveillance des ouvrages concédés
Incidents d'exploitation
Évolution des ventes
Qualité du gaz distribué
Injection de biométhane

5

Patrimoine - p.27

Analyse comptable
Compte « droit du concédant »

6

Compte d'exploitation GrDF - p.32

Périmètre péréqué (concessions historiques)
Périmètre non péréqué (concessions loi SAPIN)

7

Tableaux - p.34

8

Fiches inventaires - p.44

En ligne sur le site internet du SIEIL

Fiche inventaire du périmètre concédé
Fiches inventaires des concessionnaires
Fiches inventaires des communes

Glossaire et abréviations

ABF	Architectes des bâtiments de France	MPC	Moyenne pression de type C (de 4 bars à 25 bars)
AODE	Autorité organisatrice de la distribution d'énergie électricité et de gaz	M/Us	Mètres par usager
ATRD	Accès des tiers aux réseaux de distribution (tarifs d'accès)	MWh	Mégawatt par heure (million de watts par heure)
A.Us	Appel d'usagers	Nb.	Nombre
CDC	Cahier des charges	n.c.	Non communiqué, données non communiquées
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	n.d.	Non disponible, données non disponibles
C.I.	Conduite d'immeuble	n.f.	Non fiable, données non fiables
C.M.	Conduite montante	OCG	Organe de coupure gaz
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	Odg	Odeur de gaz
CRAC	Compte-rendu annuel d'activité du concessionnaire	PCS	Pouvoir calorifique supérieur
Ctrl C	Contrôle de concession	PCSJ	Pouvoir calorifique supérieur journalier
Dp	Données partielles	PDL	Point de livraison
DSP	Délégation de service public	PE	Polyéthylène
GAZPAR	Compteur communicant de GRDF	PEHD	Polyéthylène haute densité
GN	Gaz naturel	PGC	Procédure Gaz Classique
GRT GAZ	Gaz réseau transport de gaz	PGR	Procédure Gaz Renforcée
GWh	Gigawatt par heure (milliard de watts par heure)	PNR	Propane non raccordé (citerne provisoire en attendant la mise en service du réseau)
H.T.	Hors taxes	REX	Retour d'EXpérience
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	RG	Remise gratuite
ICS	Information commercialement sensible	RGP	Recensement général de la population
INSEE	Institut national de statistiques	RP	Recensement de la population
kWh	Kilowatt par heure (millier de watts par heure)	RSF	Recherche systématique de fuites
k€	Kilo euros (millier d'euros)	SAEML	Société anonyme d'économie mixte locale
Mdg	Manque de gaz	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
M€	Millions d'euros	S.O	Sans objet
MPB	Moyenne pression de type B (de 400 millibars à 4 bars)	VSR	Véhicule de Surveillance Réseau

Préambule

Le mot du contrôle des concessions



L'équipe du pôle contrôle des concessions

Le prix du service public

Les concessions gaz du SIEIL sont accordées à des concessionnaires pour exploiter les réseaux de distribution publique de gaz combustible, ce service public devant être assuré au profit de l'utilisateur et de la Collectivité avant celui du concessionnaire.

Dans le contrat de concession, le concessionnaire est responsable du fonctionnement du service et de sa gestion conformément au cahier des charges.

Il exploite la concession à ses frais et risques avec pour contrepartie l'autorisation de percevoir auprès des utilisateurs du réseau un juste prix destiné à rémunérer les obligations mises à sa charge.

Pour les concessionnaires GRDF (distribution du gaz et services) et SOREGIES (fourniture, distribution et services) les tarifs sont réglementés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) qui veille à l'équilibre entre coût du service, recettes et péréquation nationale.

Contraints d'assurer l'équilibre financier de leurs concessions, sans péréquation, BUTAGAZ et PRIMAGAZ fixent leurs tarifs dans le cadre du cahier des charges sous le contrôle de l'Autorité concédante qui s'assure, entre-autre, du respect de l'équilibre financier de la concession et de la bonne application de la grille tarifaire appliquée à l'utilisateur.

Des dérives peuvent être constatées ou des erreurs apparaître d'où l'exercice du contrôle par le SIEIL pour que l'utilisateur ne se retrouve pas en difficulté.

Ce contrôle permanent des informations recueillies auprès des usagers, des élus, des concessionnaires, des services sociaux ou des

associations de consommateurs est important car l'image de la concession et du service public est en jeu.

Service, efficacité et résolution des litiges sont contrôlés pour que l'utilisateur ne paie que le prix le plus juste pour le service rendu.

Les concessionnaires sont attentifs à cet exercice car ils savent qu'une petite erreur peut leur coûter cher en temps, moyens et de facto en charges, pouvant être assorties de pénalités, pour ne pas avoir résolu immédiatement le problème.

Pour assurer leurs missions de contrôle, les agents du Pôle contrôle des concessions sont assermentés et ont accès à toutes les données comptables et financières des concessions, dans le respect le plus strict du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Rien n'est figé, tout est perfectible, et cette année encore les concessionnaires, dont GRDF, nous montrent qu'ils souhaitent progresser sur les informations communiquées.

Les données techniques, commerciales et comptables fournies par chacun d'eux ont fait l'objet d'un contrôle de leur qualité, véracité et cohérence par le SIEIL. Les concessionnaires ayant apporté des précisions par rapport à l'année précédente, le rapport peut présenter des écarts dans les tableaux dus à l'ajustement et la fiabilisation des données.

Les fiches d'informations sur chacune des communes distribuées en gaz et les fiches descriptives par concessionnaire sont matérialisées et accessibles sur le site internet du SIEIL.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne lecture !

De g. à d. : Pascal BARROUX : Responsable du service gaz,
Sophie NICOLAS : Directrice Générale des Services,
Joris BARBIER : Responsable système d'information géographique,
Marie LEFORT : Responsable du pôle contrôle des concessions

1 Synthèse des remarques du SIEIL aux concessionnaires

— Points positifs sur l'exercice 2018

Le concessionnaire GRDF

- > **Un âge moyen** des réseaux qui reste **inférieur à la moyenne nationale** observée
- > Une augmentation globale de la cohérence d'inventaire des branchements collectifs d'immeuble
- > Un accès de plus en plus complet et précis sur l'activité de GRDF pour l'autorité concédante et le patrimoine grâce à la plateforme EXTRANET de GRDF
- > À noter que cette plateforme s'enrichit au fur et à mesure de son exploitation donnant ainsi un accès rapide à l'information pour le contrôle
- > GRDF a communiqué sur :
 - > Les coûts de maintenance par communes
 - > Les équipements en défaut
 - > Les financements d'actifs
 - > Le compte de régulation des concessions

Le concessionnaire SOREGIES

- > Une vision satisfaisante des actes de surveillance et de maintenance
- > Une démarche qualité efficace de SOREGIES qui a permis de remédier très rapidement à un problème de détenteurs sur ses réseaux

Le concessionnaire PRIMAGAZ

- > Une transparence sur les activités de surveillance et de maintenance

Le concessionnaire BUTAGAZ

- > L'absence d'incident constaté
- > Une transparence du délégataire sur ses activités de surveillance et de maintenance

— Points à améliorer pour l'exercice 2019

Le concessionnaire GRDF

> Protection cathodique :

Le SIEIL demande la communication par GRDF des résultats des mesures de potentiel des protections cathodiques et des non-conformités relevées ainsi que les mesures prises pour y remédier

> Branchements individuels :

Concernant les branchements individuels, le SIEIL réitère sa demande à GRDF de procéder au recensement EXHAUSTIF de l'ensemble de ces branchements

> Taux d'incidents :

Le SIEIL sera attentif au taux d'incidents rapporté au nombre d'utilisateurs suite à la forte hausse de 2018 (+203%)

> Compte d'exploitation :

Périmètre des concessions péréquées

Le SIEIL demande une vision plus claire et vérifiable des charges portées sur le compte d'exploitation car, pour 2018, elles ne sont pas vérifiables par le SIEIL du fait de la complexité du modèle mis en place pour les déterminer

Périmètre des concessions non péréquées

Le SIEIL demande la communication d'un compte d'exploitation sur le périmètre des concessions non péréquées

Le concessionnaire SOREGIES

> Ouvrages collectifs d'immeubles associés :

Le SIEIL demande à SOREGIES de constituer l'inventaire technique des ouvrages collectifs d'immeubles associés (conduites d'immeuble, conduites montantes, nourrices de compteur, etc.) celui-ci n'ayant jamais été constitué

> Suivi des travaux :

Le SIEIL demande à SOREGIES d'améliorer sa communication avec les élus lors des travaux gaz (planning, déroulement, organisation, ...)

Le concessionnaire PRIMAGAZ

> Tarifs appliqués aux usagers :

Le SIEIL s'assurera de la bonne mise en œuvre des tarifs sur la concession lors du prochain contrôle

> État comptable :

Le SIEIL demande à PRIMAGAZ de présenter un état comptable conforme aux règles comptables avec les amortissements

Le concessionnaire BUTAGAZ

> État comptable :

Le SIEIL demande un état comptable précis des biens concédés

> Développement du service gaz :

Le SIEIL demande à BUTAGAZ de promouvoir son service

2

Caractéristiques générales des concessions

Fin 2018, 108 communes (dont Chatillon-sur-Indre [36]) ont transféré leur compétence gaz auprès du SIEIL.

La distribution publique de gaz combustible en réseau est concédée pour 107 communes à 4 concessionnaires.

Fin 2018, Lémeré n'a pas de concession malgré un appel d'offres en 2013 pour une Délégation de Service Public, la procédure ayant été déclarée infructueuse.

En 2018, les communes de Monnaie (Juillet), La Ville-aux-Dames (août) et Véretz (décembre) ont rejoint le SIEIL pour le contrôle de leur concession avec GRDF.

Seule Monnaie est intégrée à l'exercice 2018, La Ville-aux-Dames et Véretz le seront sur 2019.

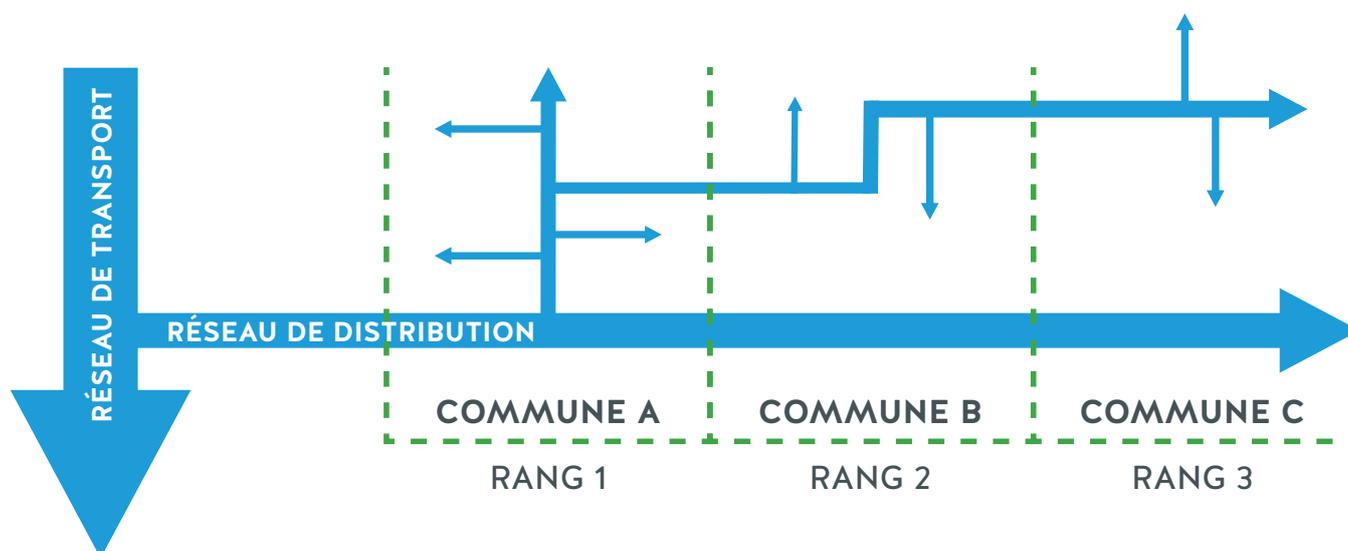
La commune de Panzoult dispose d'une concession en gaz naturel avec GRDF (périmètre du hameau de la Garnauderie contigüe de l'Île-Bouchard) et une concession en gaz propane

avec SOREGIES (territoire de la commune sauf périmètre GRDF).

En gaz propane, 26 communes n'apparaissent pas dans le présent rapport car elles ne sont pas desservies en gaz au 31 décembre 2018, les travaux de création de réseaux étant en cours ou au stade des études avec SOREGIES :

Antogny-le-Tillac, Assay, Athée-sur-Cher, Autrèche, Beaumont-Village, Bridoré, Chédigny, Cheillé, Cinais, Ciran, Continvoir, Dierre, Draché, Esves-le-Moutier, Gizeux, Mosnes, Neuvy-le-Roi, Rivarenes, Saint Christophe-sur-le-Nais, Coteaux-sur-Loire/Saint-Patrice, Saint Quentin-sur-Indrois, Sainte Catherine-de-Fierbois, Seully, Sublaines, Villaines-les-Rochers et Yzeures-sur-Creuse.

Pour le présent rapport, ce sont donc 34 communes en gaz naturel avec GRDF et 46 communes en gaz propane (44 communes avec SOREGIES, une avec Butagaz et une avec PRIMAGAZ) qui font l'objet du contrôle de concession.



*Schéma de principe de la distribution publique de gaz naturel en réseau
Dessertes en rang n avec GRDF*

Concessions en gaz naturel

> Concessions « historiques »

Sont dites « historiques » les concessions mises en place sans procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi de nationalisation n°46.628 du 8 avril 1946 modifiée et de ses textes d'application.

Ces concessions « historiques » sont exploitées par GRDF pour 30 communes (cf tableau n°17 page 41).

> Concessions en délégation de service public « DSP »

Ces quatre (4) concessions « DSP » ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi Sapin n°93.122 du 29 janvier 1993 modifiée et du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les communes de Panzoult, pour le hameau de la Garnauderie, Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny sont ainsi en délégation de service public (DSP) avec GRDF comme concessionnaire.

Concessions en gaz propane

> Concessions en délégation de service public

Ces concessions ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi Sapin n°93.122 du 29 janvier 1993 modifiée et du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), procédures pilotées par le SIEIL.

Fin 2018, BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SOREGIES (distributeurs et fournisseurs de gaz propane) sont les concessionnaires actuels en propane pour le SIEIL.

CONCESSIONNAIRES PROPANE	COMMUNES	Attributions des DSP
BUTAGAZ	Neuville-sur-Brenne	2004
PRIMAGAZ	Nouzilly	2003
SOREGIES	70 communes	2004-2017



Pour cette édition, au 31/12/2018, les 108 communes du SIEIL :



Couvrent 2 675 km² soit 43,66% du département



desservent 19 549 points de livraison (PDL) pour 69 726 résidences principales

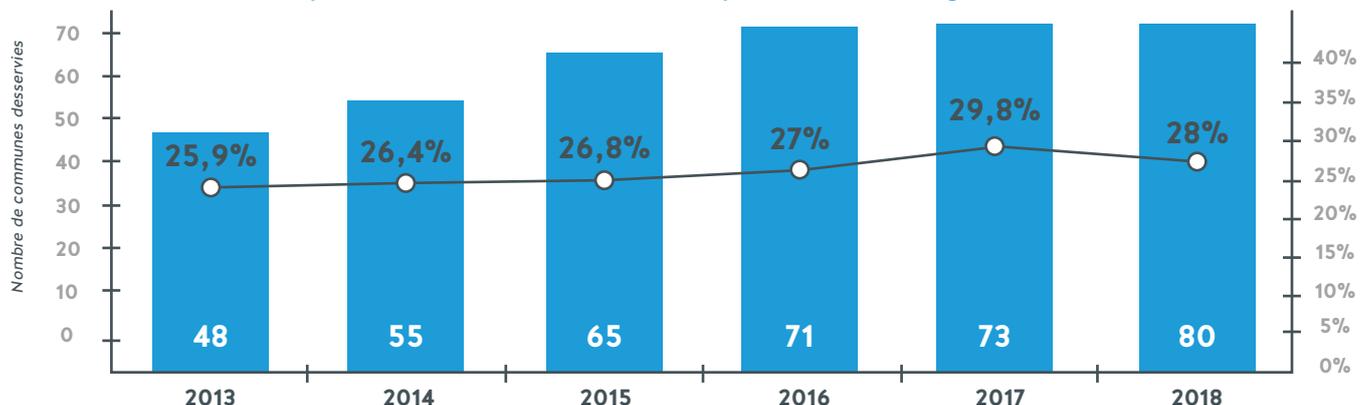


pour 179 138 habitants soit 28,86 %



soit un taux de raccordement de 28 % (cf tableau n°1 page 34)

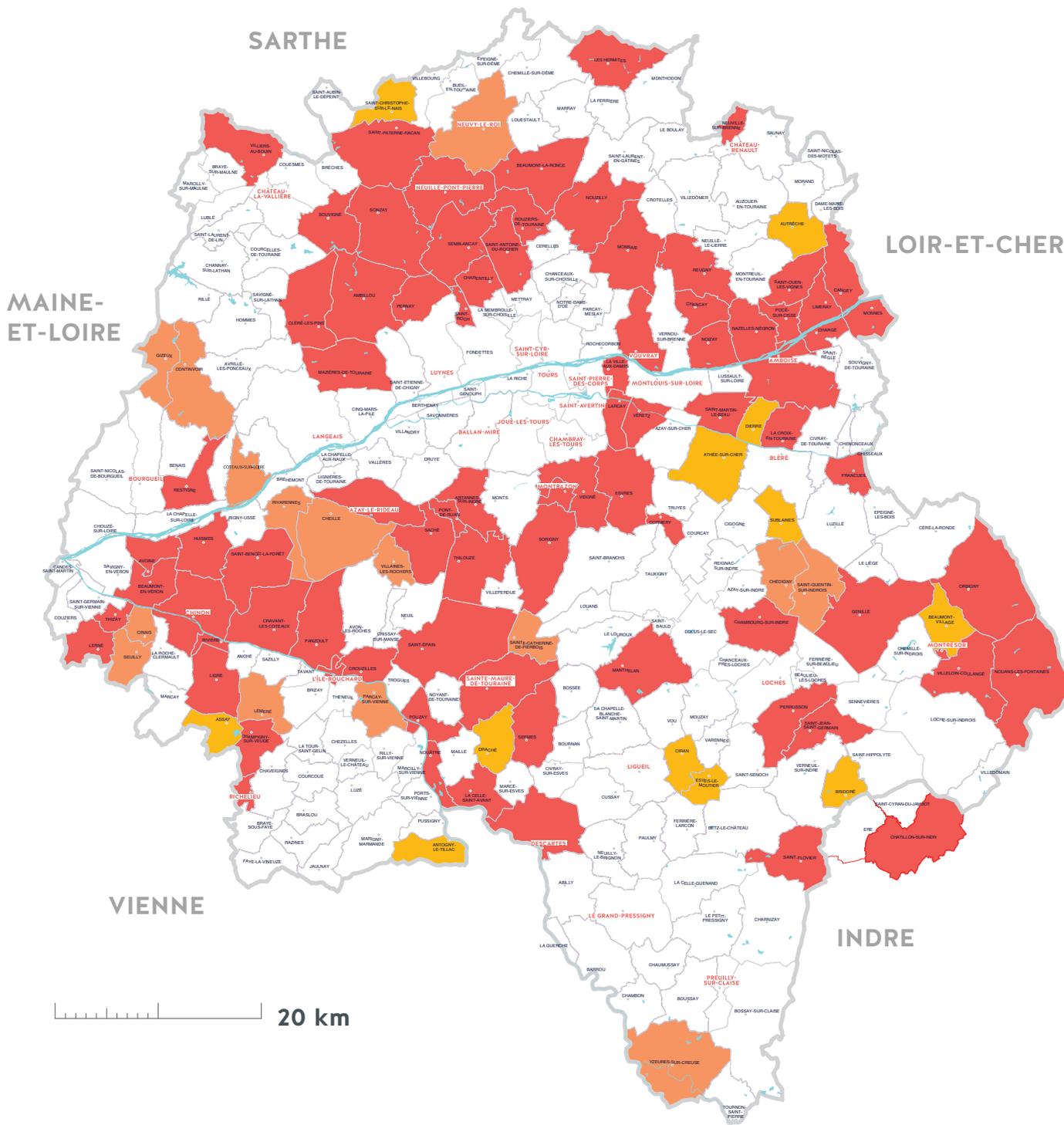
Évolution du périmètre des concessions SIEIL disposant d'un réseau gaz en service 2013 - 2018



■ Nombre de communes desservies
 —○— Taux de raccordement sur le périmètre concédé

Les distributions publiques du gaz concédées par le SIEIL - Année 2018

LES DISTRIBUTIONS PUBLIQUES DU GAZ CONCÉDÉES PAR LE SIEIL - FIN 2018



- Aucun réseau de distribution en gaz (12 communes)
- Présence d'un réseau privé de distribution de gaz (15 communes)
- Présence d'un réseau public de distribution de gaz (81 communes)

Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, janvier 2019

3

La structure des réseaux

Les canalisations des réseaux et des branchements sont suivies selon leur niveau de pression d'utilisation, le matériau employé et leur année de mise en service.

Les informations sont données par les concessionnaires dans le cadre du contrôle annuel des concessions.



Le SIEIL note un accès de plus en plus complet et précis sur l'activité et le patrimoine géré par GRDF pour l'autorité concédante grâce à la plateforme EXTRANET de GRDF.

À noter que cette plateforme s'enrichit au fur et à mesure de son exploitation donnant ainsi un accès rapide à l'information pour le contrôle du SIEIL.

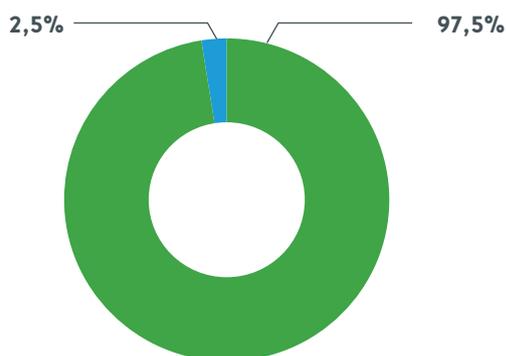
Réseaux de distribution

> Par niveau de pression (cf tableau n°3 page 34)

Dénomination	Pression	Pressions de service	Usages
Basse pression	BP	BP < 0,05 bar	Installations
Moyenne pression A	MPA	0,05 bar < MPA < 0,4 bar	Branchements
Moyenne pression B	MPB	0,4 bar < MPB < 4 bars	Réseau
Moyenne pression C	MPC	4 bars < MPC < 25 bars	Transport

*Basse pression, en général de 21 millibars soit 0,021 bar

Linéaire réseau par pression tous concessionnaires confondus au 31/12/2018



97,5 % : MPB – 687,8 km
2,5 % : MPC – 20,9 km
<0,1 % : BP – 20 m

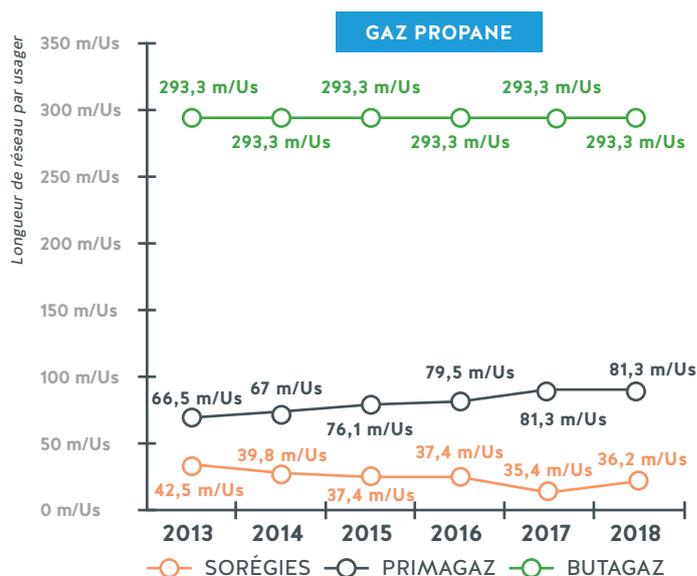
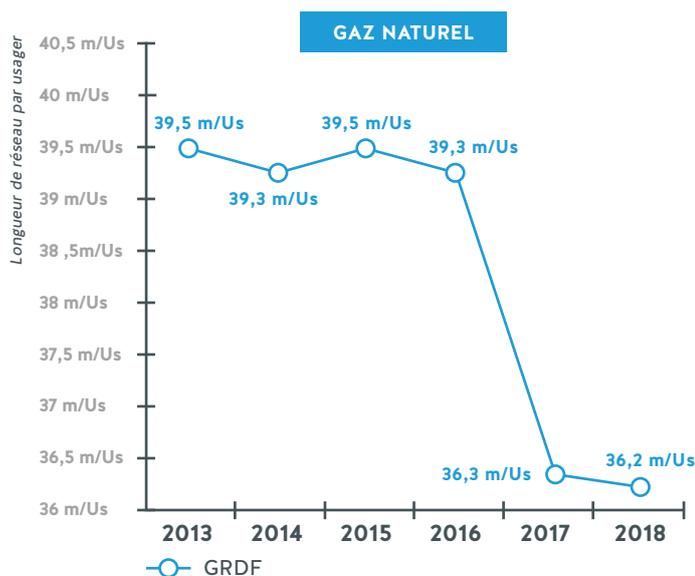
En 2018, **GRDF** a étendu son réseau en MPB de 5,1 km pour 451 k€ soit 87,64 € le mètre (4,7 km pour un coût de 383 k€ en 2017 soit 81,74 € le mètre).

SOREGIES a investi 249,10 k€ pour 3,35 km (298 k€ pour 3,5 km en 2017) pour les créations et extensions de réseaux.

En 2018, **SOREGIES** a construit :

- > En premier établissement des réseaux sur les communes de Parçay-sur-Vienne et Saint-Flovier ;
- > De nouveaux réseaux sur Genillé et Chatillon-sur-Indre ;
- > En extension des réseaux sur Azay-le-Rideau, Champigny-sur-Veude, Les Hermites, Lerné, Pernay (2 extensions), Restigné, Chatillon-sur-Indre, Sonzay et Thizay.

Évolution du linéaire réseau/usager (en mètre par usager m/Us) gaz naturel et propane 2013 -2018



> Par matériaux

Les réseaux et branchements sont essentiellement réalisés en polyéthylène (PE).

Souple, limitant la pose de raccords susceptibles d'être à l'origine de fuites, ce matériau a une durée de vie estimée à une centaine d'années.

L'acier est aussi employé.

Il n'y a pas de fonte grise sur le périmètre des concessions du SIEIL.

Fin 2018, avec 659,1 km, GRDF représente 93 % (93,2 % en 2017) des réseaux en service sur les concessions du SIEIL.

Dans le cadre d'une adaptation/modernisation du réseau rue de l'Entrepont à Amboise, GRDF a renouvelé 798 mètres de réseau, 41 branchements individuels et 2 collectifs, pour un coût total de 221 054 € permettant de supprimer deux tronçons de 389 mètres et 127 mètres en cuivre, soit 516 mètres, datant de 1956, remplacés par des canalisations en PE.

SOREGIES exploite 45,4 km (42 km en 2017) de réseau, **BUTAGAZ** 1,2 km et **PRIMAGAZ** 3 km.

Le PE représente 615,3 km (592,7 km fin 2017) de canalisations soit 86,8 % (87,1 % en 2017) des réseaux (cf tableau n°4 page 35).

Pour les canalisations en acier, fin 2018, celles-ci représentent pour **GRDF** 93,2 km (87 km fin 2017).

Cette augmentation significative s'explique par l'entrée de Monnaie dans le périmètre du SIEIL, avec 6,5 km.

Fin 2018, Il ne reste plus que 150 mètres (676 mètres fin 2017) de canalisations cuivre de GRDF sur Amboise.

> Par âge des réseaux

Les réseaux sont suivis sur 3 périodes : Inférieur à 30 ans, de 30 à 45 ans et plus de 45 ans.

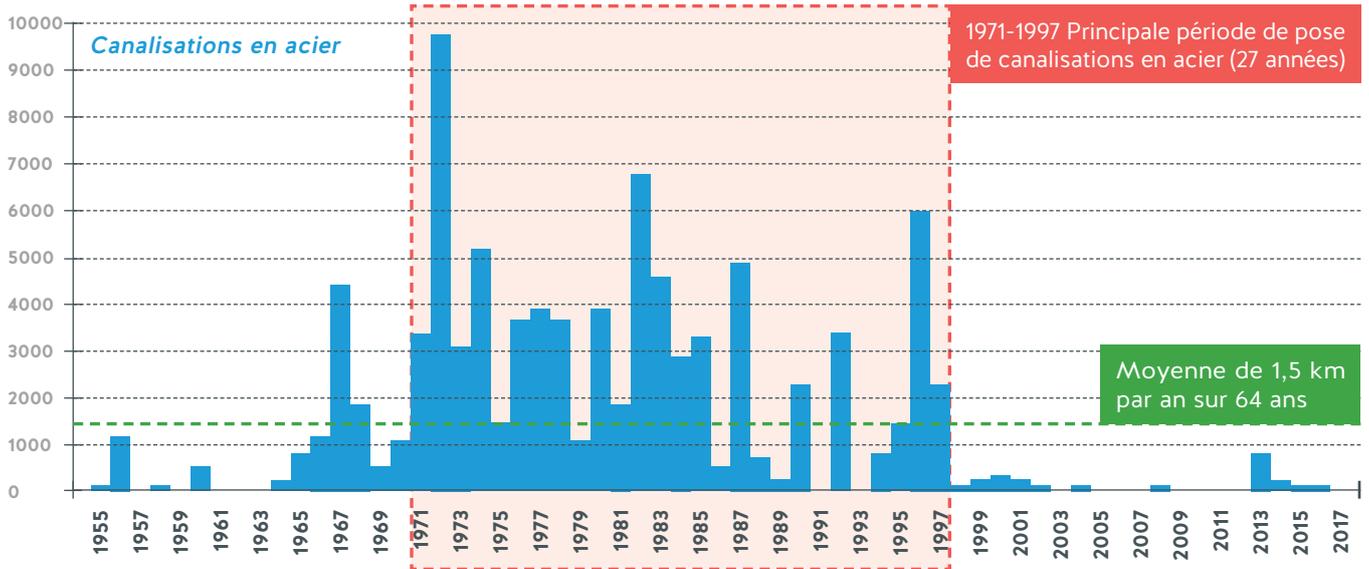
Réseaux (en km) en gaz naturel GRDF au 31/12/2018

	PE		Acier		Cuivre		TOTAL	
	Longueur	%	Longueur	%	Longueur	%	Longueur	%
Moins de 30 ans	532,5	96,8	17,6	3,2	0	0	550,1	100
De 30 à 45 ans	33,2	40,9	47,9	59,1	0	0	81,1	100
Plus de 45 ans	*	0,1	27,7	99,4	0,1*	0,5	27,9	100
TOTAL	565,7		93,2		0,1*		659,1	

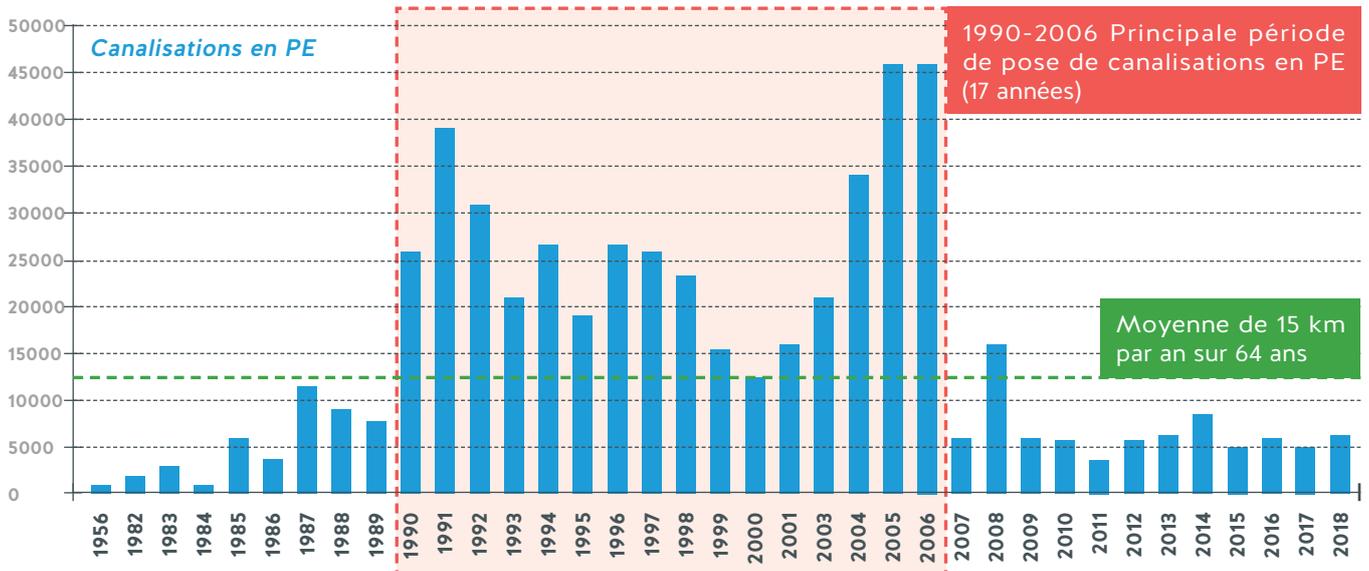
* : 32 mètres

* : 150 mètres

Longueurs (en mètres) de canalisations ACIER posées par GRDF 1955 -2018



Longueurs (en mètres) de canalisations PE posées par GRDF 1955 -2018



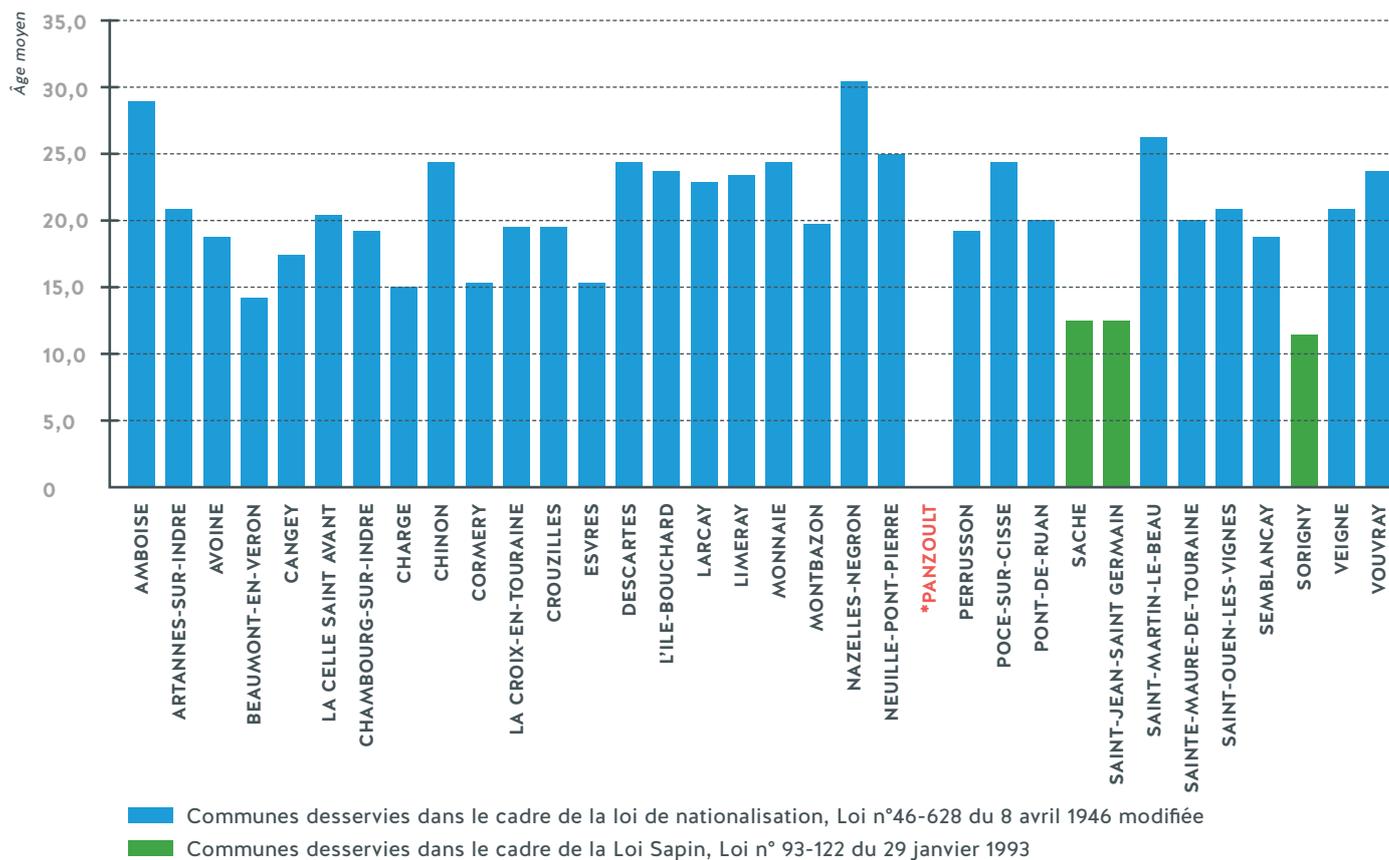
4,2% des réseaux ont plus de 45 ans soit 27,9km (25,7 km en 2017) dont 27,7km en acier (24,9km en 2017), 32 mètres en PE et 150 mètres en cuivre (148 mètres en 1955 et 2 mètres en 1956).

Les réseaux construits dans le cadre des concessions en délégation de service public (4 communes avec GRDF en gaz naturel et 44 communes en gaz propane avec BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SOREGIES) ont moins de 20 ans.



Les réseaux exploités par GRDF ont en moyenne 22,1 ans d'âge (21,1 ans en 2017) dû au glissement naturel annuel. Cette moyenne est inférieure à la moyenne nationale de 23 ans constatée.

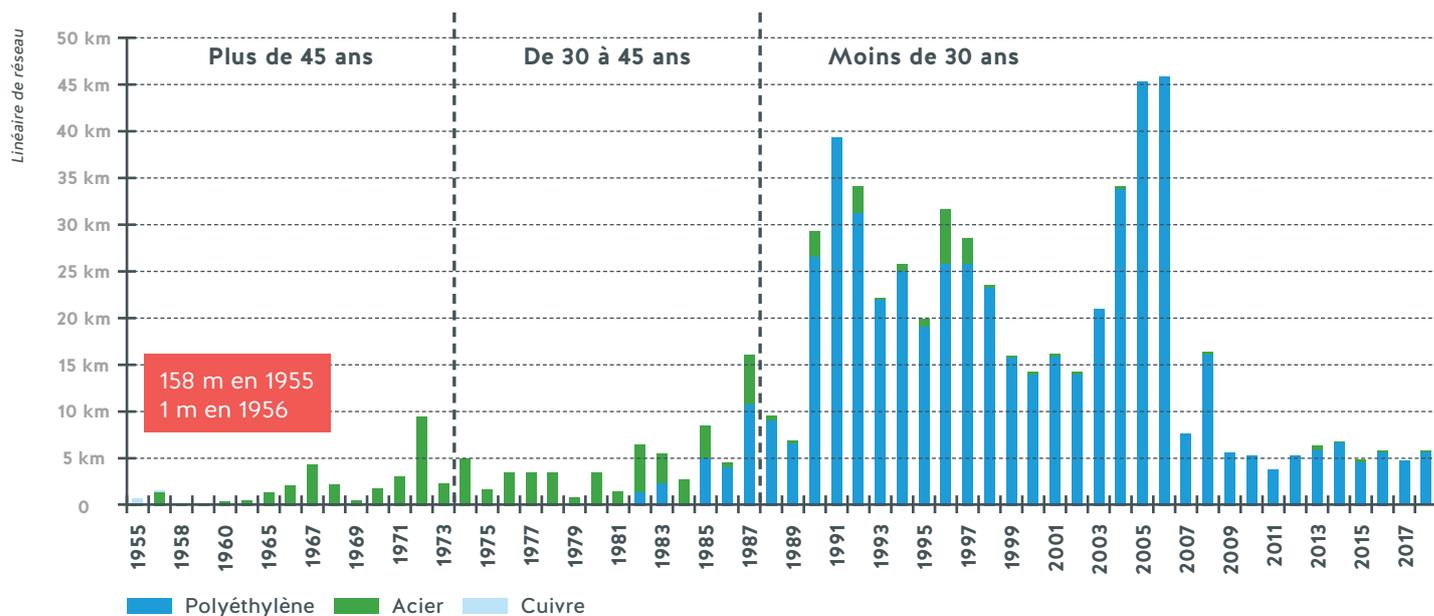
Age moyen des réseaux des communes en gaz naturel avec GRDF Au 31/12/2018 (Classement alphabétique)



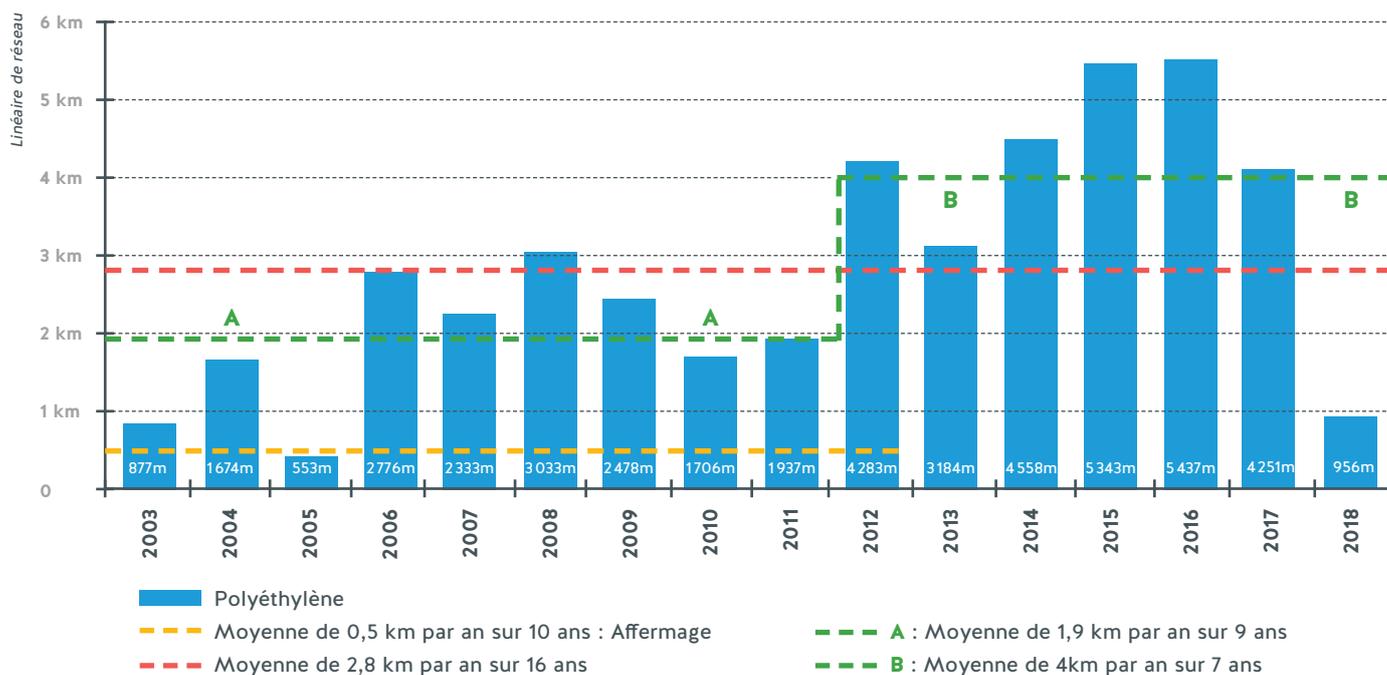
■ Communes desservies dans le cadre de la loi de nationalisation, Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée
 ■ Communes desservies dans le cadre de la Loi Sapin, Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993

* : Le réseau pour Panzoult étant sur l'Île-Bouchard, la commune n'apparaît pas sur le graphique.

Linéaire GRDF par année de pose et par matériaux (inventaire technique) 1955 - 2018



Linéaire SOREGIES par année de pose (inventaire technique) 2003 - 2018



De 2003 (premières concessions propane avec SOREGIES) à 2011 (montée en puissance) SOREGIES a construit en moyenne 1,9 km de réseau par an dont 500 mètres par an pour la compte du SIEIL dans le cadre de l'affermage d'Azay-le-Rideau.

À partir de 2012, le SIEIL a délégué sa maîtrise d'ouvrage sur Azay-le-Rideau à SOREGIES dans le cadre d'un contrat de concession.

Depuis 2012, SOREGIES pose en moyenne 4 km de réseau par an doublant ainsi ses investissements annuels sur l'ensemble des concessions SIEIL.

> La protection cathodique des canalisations en acier

L'acier des canalisations pouvant être corrodé par la nature du terrain, il doit être protégé activement par un système de protection cathodique.

Les mesures de potentiel sur les canalisations acier permettent de s'assurer que la protection cathodique est efficace.

Les défauts dans les mesures sont déclarés annuellement à la DRÉAL CENTRE à Orléans en 3 catégories :

Niveau 1	Non-conformité majeure	Écart important présentant un risque sérieux de fuites consécutives à la corrosion des réseaux
Niveau 2	Non-conformité moyenne	Écart concernant une exigence non traitée, traitée partiellement ou mettant en cause la fiabilité des résultats de mesure, mais n'ayant pas d'incidence sur la corrosion des réseaux
Niveau 3	Non-conformité mineure	Écart concernant une exigence devant être davantage formalisée ou précisée

Seul GRDF exploite des canalisations de distribution en acier.

Pour les propaniers (BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SOREGIES) la protection cathodique concerne les sites de stockages (cuves en acier enterrées ou aériennes, armoires de détentes) et les canalisations acier entre les cuves et le réseau de distribution en PE.

Sur le périmètre du SIEIL, GRDF exploite 3 postes de soutirage de protection cathodique (Amboise, Nazelles-Négron et Chinon).

Ces postes injectent un courant électrique dans les canalisations acier pour neutraliser les phénomènes de courants induits qui pourraient les corroder.

Une canalisation en acier peut être posée sur plusieurs communes et être protégées par une seule protection cathodique installée sur une commune n'ayant pas transféré sa compétence au SIEIL.

GRDF indique que 31 m de réseau acier sur L'Île-Bouchard et 32 m sur Perrusson n'ont pas, à ce jour, de protection cathodique. Les réseaux identifiés sont surveillés.

Fin 2018, SOREGIES dispose de 56 prises de potentiel implantées sur 33 communes. 10 mesures en 2018 n'ont pas révélé de défaut sur les protections contrôlées.

Extension des ouvrages

(cf tableau n°6 page 35)

Une extension de réseau se fait à partir d'un réseau existant pour de nouveaux branchements ou pour anticiper un usage à venir (projet de ZA, ZAC, lotissement, implantation d'entreprise, site de réinjection de biométhane, etc.).

C'est un **investissement** du concessionnaire avec une participation du demandeur (aménageur privé ou public, Collectivité, entreprise, etc.) et, si besoin (après étude et accord), une participation de la Collectivité (commune par un fonds de concours et SIEIL en investissement).

Dans le cadre de la promotion du gaz en réseau (et biogaz pour la transition énergétique), les concessionnaires (avec l'accord du SIEIL et des communes) sont amenés à construire et étendre les réseaux avec des branchements qui ne pourraient ne pas être activés d'où un taux de branchements improductifs qui augmente.

Il est à noter que le coût du mètre linéaire posé varie **considérablement** selon les conditions de pose (nature de la chaussée, accotement meuble ou trottoir, centre-ville ou campagne, zones protégées, secteurs monuments historiques, etc.).

GRDF a étendu son réseau de 5,1 km (4,7 km en 2018), pour un **investissement** de 451 K€ (383,7 k€ en 2017) soit 87,64€ du mètre).

Les tronçons sur les communes SIEIL sont donc protégés et contrôlés, les mesures de potentiel n'apparaissant pas dans les éléments du contrôle transmis par le concessionnaire.

En 2018, GRDF a réalisé des mesures de potentiel sur les 219 prises de potentiel réparties sur 20 communes.

Amboise compte 83 prises, Nazelles-Négron 30 prises, Monnaie 18 prises et Chinon 16 prises soit 147 prises, soit 67,12 % des 219 prises.

Ces prises permettent de mesurer la qualité de la protection cathodique en service.



Les résultats des mesures n'ont pas été communiqués pour 2018.



Canalisation PE 160 mm GRDF

SOREGIES a étendu ses réseaux de 3,4 km (3,5 km en 2017) pour un **investissement** de 249,1 k€ (297,7 k€ en 2017).

Le contrôle du SIEIL porte aussi sur la qualité des travaux des concessionnaires avec des visites de chantiers inopinées.

Le contrôle s'assure aussi de l'information due par les concessionnaires aux collectivités et aux élus lors des rencontres avec ceux-ci.



Le SIEIL demande à SOREGIES d'améliorer sa communication avec les élus lors des travaux gaz (planning, déroulement, organisation, ...).

Pour les réseaux propane, le coût des travaux d'extensions peut comprendre, en plus, la création des stockages (sites + réservoirs + accessoires dont armoires de couplages).

BUTAGAZ et PRIMAGAZ n'ont pas fait de travaux en 2018.



Intégration site de stockage centre-bourg Lerné
Site évolutif pour 2 citernes 3,2 tonnes



Pose d'un PE 160 mm
avec une trancheuse

Renouvellement des ouvrages

On entend, par ouvrage, les postes de détentes, les conduites de distribution (réseau), les branchements individuels ou collectifs ainsi que les conduites montantes, conduites d'immeubles et divers.

C'est un investissement du concessionnaire avec une participation du demandeur et, si besoin (après étude et accord) une participation de la Collectivité (commune par un fonds de concours et SIEIL en investissement).

Une canalisation existante récente ou ancienne présentant un défaut ou n'ayant plus les bonnes caractéristiques techniques (débit, pression) peut être remplacée par une nouvelle canalisation. Il en est ainsi aussi pour d'autres ouvrages.

GRDF a renouvelé 920 mètres (493 m en 2017) de canalisations pour un investissement de 214 k€ (155 k€ pour 2017) soit 232,6 € le mètre (voir ci-avant).

GRDF a procédé au renouvellement de 44 branchements individuels pour un investissement de 106 k€, de 7 branchements collectifs pour 29 k€.

Le renouvellement d'ouvrage vaut aussi pour les modifications sur les réseaux de propane.

À ce jour, il n'y a eu que des modifications de sites de stockage propane (augmentation de capacité avec ajout de cuves ou changement de site de stockage).

Abandon d'ouvrages

Par ouvrages, il faut comprendre entre-autres, les postes de détentes, les conduites de distribution (réseau), les branchements individuels ou collectifs ainsi que les conduites montantes et d'immeubles.

L'abandon est réalisé dans le cadre du développement des réseaux, du déplacement d'un ouvrage (ex : pour la création d'un giratoire, à la demande d'un tiers, etc.) ou de l'adaptation et/ou de la modernisation des ouvrages.

L'abandon d'une conduite de distribution indique que la canalisation a été soit retirée, soit neutralisée et laissée dans le sol ou réutilisée pour un autre usage.

Le suivi cartographique des canalisations abandonnées permet de renseigner très rapidement les maîtres d'ouvrages et exécutants qui pourraient découvrir la canalisation lors de travaux, celle-ci n'étant plus recensée au titre du décret anti-endommagement cité page 23.

En 2018, seul GRDF a abandonné des ouvrages (cf tableau n° 7 page 35) dont 441 mètres en acier, 516 mètres en cuivre et 58 mètres en PE sur Amboise.

Les propaneurs ont des ouvrages plus récents qui ne nécessitent pas de modifications ou déplacements, voire d'abandons.

GRDF a aussi procédé à l'abandon de conduites montantes, conduites et branchements individuels sur Amboise (cf tableau n° 7 page 35), ouvrages essentiellement de plus de 45 ans.

Les canalisations abandonnées sont répertoriées dans la cartographie de GRDF.

Branchements individuels

Un branchement individuel comprend la canalisation reprise sur la canalisation principale (réseau), le coffret gaz et ses accessoires (coupure, détendeur, comptage et sécurité).

Les branchements individuels ont été estimés à partir des données du service rendu aux usagers transmises par les concessionnaires.

POINT DE VIGILANCE

Faute d'une démarche LOCALE active de promotion de son service, BUTAGAZ n'arrive toujours pas à avoir de nouveaux clients.

BUTAGAZ :

La situation est excessivement critique avec un taux d'improductifs de 92,2 % (les branchements sont réalisés et les coffrets posés sans compteurs car il n'y a pas de contrats [clients]).

BUTAGAZ doit impérativement investir pour promouvoir son service sur la concession.

Fin 2018, les branchements individuels, pour GRDF, sont estimés à 19 600 dont 14 500 branchements actifs (cf tableau n°8 page 36).

POINT DE VIGILANCE

Concernant les branchements individuels, le SIEIL réitère sa demande à GRDF de procéder au recensement EXHAUSTIF de l'ensemble de ces branchements.

GRDF :

À noter que le déploiement de Gazpar est en cours, avec un terme fin 2020.

GRDF devrait alors pouvoir être en capacité de donner l'inventaire exhaustif de ses branchements individuels.

PRIMAGAZ :

Fin 2018, PRIMAGAZ exploite 85 branchements (84 en 2017) avec 38 ouvrages actifs, le taux de branchements inactifs passant de 54,8 % en 2017 à 55,3 % en 2018, en attente de mise en service de branchements.

SOREGIES :

Fin 2018, SOREGIES exploite 1 518 branchements individuels avec un taux d'improductifs de 19,3 % contre 10,1 % fin 2017.



Le taux d'improductifs des concessionnaires s'explique aussi par la volonté des communes et du SIEIL de proposer, dans les nouveaux lotissements, la desserte de gaz en réseau (et biogaz pour la transition énergétique), les acquéreurs restant cependant maîtres du choix de leur énergie et ne prenant pas forcément l'option gaz d'où des branchements improductifs.

Conduites montantes, conduites d'immeubles et branchements particuliers dans le collectif

Les conduites montantes, les conduites d'immeubles et les branchements particuliers concernent les habitations collectives.

Seuls GRDF et SOREGIES sont concernés.

GRDF disposerait sur le périmètre du SIEIL de 813 branchements collectifs pour desservir 4 038 branchements particuliers (donnée reconstituée) en immeubles collectifs.



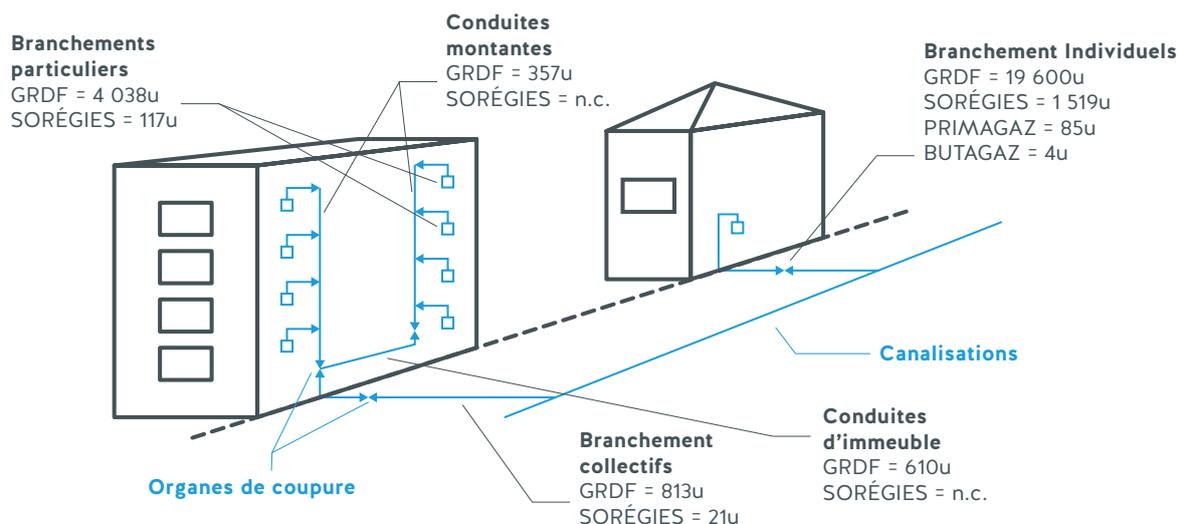
À noter que le SIEIL constate une augmentation globale de la cohérence d'inventaire des branchements collectifs d'immeuble.

SOREGIES disposerait (données comptables) de 21 branchements collectifs pour desservir 117 branchements particuliers en immeubles collectifs.

POINT DE VIGILANCE

SOREGIES devra constituer l'inventaire technique des ouvrages collectifs d'immeubles associés (conduites d'immeuble, conduites montantes, nourrices de compteur, etc.) celui-ci n'ayant jamais été constitué.

Répartition des branchements et ouvrages au 31/12/2018



BUTAGAZ et PRIMAGAZ ne sont pas, à ce jour, concernés par les branchements collectifs.

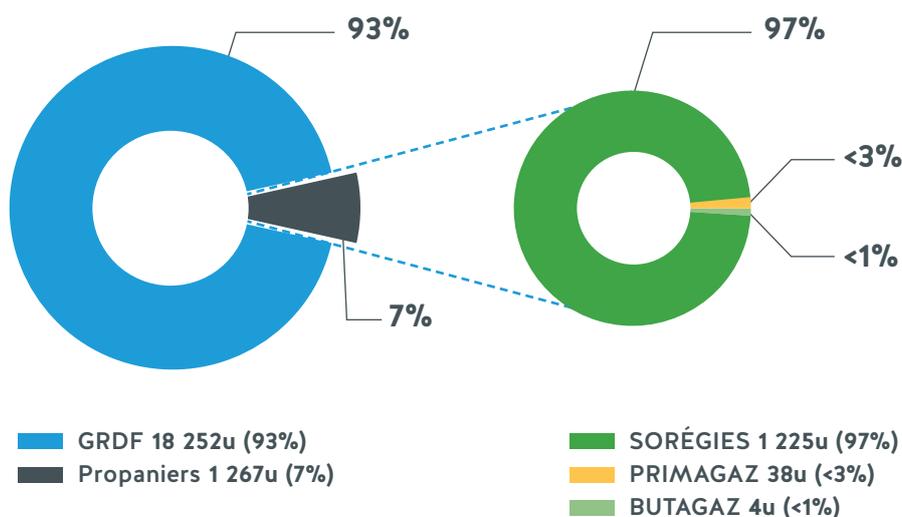
Raccordements finaux

Les raccordements finaux sont la somme des branchements individuels et particuliers sur le périmètre concédé.

Pour GRDF, il y aurait 18 252 ouvrages actifs pour, a priori, plus de 23 677 ouvrages existants. (cf tableau n°9 page 36) soit un taux d'improductifs de 22,9 %.

Les concessionnaires propane devront continuer à fiabiliser leurs inventaires techniques et comptables.

Répartition des raccordements finaux actifs selon les délégataires au 31/12/2018



4

Le service aux usagers

Maintenance des ouvrages concédés

La maintenance des ouvrages concédés comprend les interventions sur incidents, la maintenance corrective programmée et la maintenance préventive.

En 2018, les concessionnaires ont assuré la maintenance des ouvrages concédés pour 246,1 k€ (cf tableau n°11 page 37).

BUTAGAZ pour 3,8 k€ (dont la fonction URGENCES GAZ), PRIMAGAZ pour 3 k€ et SOREGIES pour 25,9 k€.

Les interventions GRDF sur incidents représentent 77,9 k€ pour les 34 communes SIEIL.



Concernant PRIMAGAZ, le SIEIL note la transparence du concessionnaire sur les activités de surveillance et de maintenance. Il en est de même pour BUTAGAZ.

Coût des interventions pour incidents pour GRDF 2018

	Coût	% de 77,9 k€	Réseau	% de 659 km
Amboise	15,2 k€	19,6 %	80,7 km	12,3 %
Chinon	7,8 k€	10,6 %	47,4 km	7,2 %
Descartes	5,9 k€	7,7 %	28,3 km	4,3 %
Sainte Maure-de-Touraine	5,8 k€	7,6 %	30,5 km	4,6 %
Veigné	6,2 k€	8,6 %	38,3 km	5,8 %
TOTAL	40,8 k€	52,6 %	225,2 km	34,2 %



Ces 5 communes représentent 52,6 % des coûts d'intervention sur incidents alors qu'elles ne représentent que 34,2 % des réseaux. Pour 2018, la maintenance des ouvrages représente 125,5 k€ pour les 34 communes SIEIL.

Coût de la maintenance pour GRDF 2018

	Coût	% de 125,5 k€	Réseau	% de 659 km
Amboise	25,5 k€	20,3 %	80,7 km	12,3 %
Chinon	11,8 k€	9,4 %	47,4 km	7,2 %
Monnaie	5,3 k€	4,2 %	19,9 km	3 %
Nazelles-Négron	9,4 k€	7,5 %	39,2 km	6 %
Sainte Maure-de-Touraine	7,2 k€	5,7 %	30,5 km	4,6 %
Veigné	7,7 k€	6,1 %	38,3 km	5,8 %
TOTAL	66,9 k€	53,2 %	256 km	38,9 %



Ces 6 communes représentent 53,2% des coûts de maintenances sur ouvrages alors qu'elles ne représentent que 38,9 % des réseaux. À noter qu'Amboise, Chinon et Nazelles-Négron représentent 88,6% des réseaux GRDF de plus de 45 ans, expliquant, en partie, le poids de ces communes dans les dépenses de maintenance de GRDF.

Concernant SOREGIES, les informations communiquées permettent au SIEIL d'avoir une vision satisfaisante de l'activité du concessionnaire.

Surveillance des ouvrages concédés

La surveillance consiste à rechercher les fuites sur les réseaux et les branchements soit avec des véhicules de surveillance et de recherche (VSR) de fuites, soit à pied avec des détecteurs à main et contrôles visuels.

Les coffrets gaz de branchements ainsi que les sites de stockages et tous les équipements servant à la distribution du gaz sont aussi contrôlés.



Détecteur présence gaz
Site ICPE stockage propane 2 x 22 tonnes



Soupapes de sécurité propane
Citerne 22 tonnes

En 2018, BUTAGAZ et PRIMAGAZ ont surveillé et contrôlé l'intégralité de leurs réseaux, sans fuites détectées.

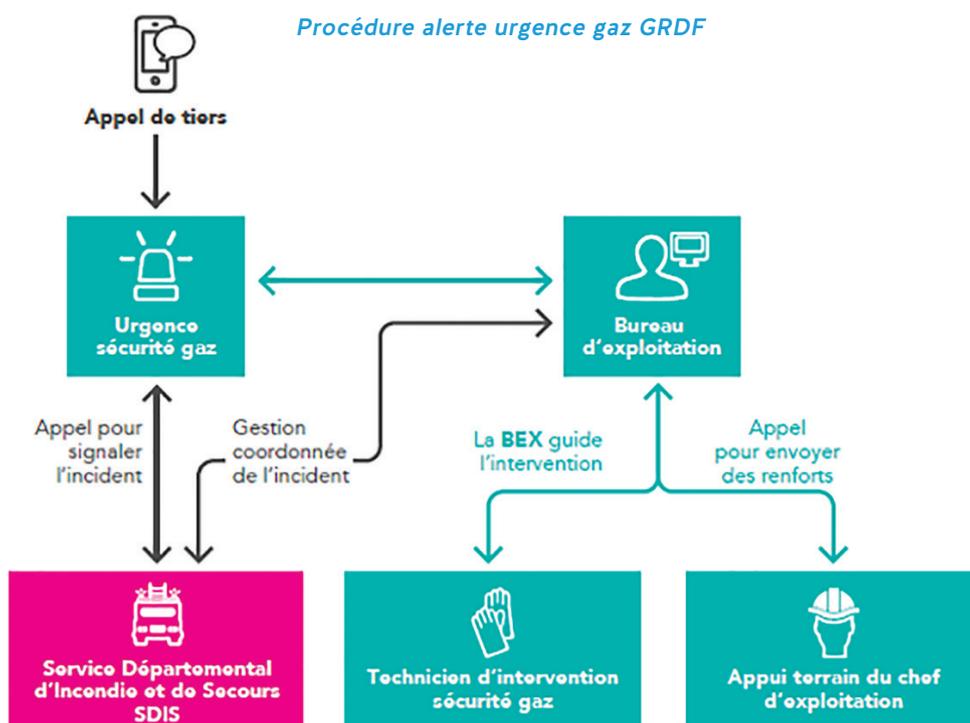
SOREGIES a surveillé 17 km de ses réseaux soit 37,44 % (27% en 2017) des 44 km de réseaux en service.

Pour 2018, GRDF a fait une recherche systématique de fuite (RSF), essentiellement avec un véhicule de surveillance routière (VSR) sur 270 km (305 km en 2017) soit 40,9 % de son réseau. (cf tableau n°10 page 36).

Pour GRDF, la RSF en voiture et à pied a permis de détecter 10 fuites (12 en 2017), fuites confirmées et réparées.

8 fuites ont été détectées en voiture (VSR) et à pieds sur Amboise dont 5 sur des branchements individuels et 3 sur des branchements collectifs avec 1 client coupé et 0 évacuation.

En cas de fuite importante ou d'accident grave (grille d'analyse au CODIS) le SDIS peut déclencher soit la procédure Gaz Classique ou la Procédure Gaz Renforcée (PGR) en coordination avec GRDF, les agents du concessionnaire se mettant à disposition du Commandant des Opérations de Secours (COS).



GRDF assure le recyclage annuel de ses techniciens au Centre de formation du SDIS de Ballan-Miré avec le SDIS et tous les 2 ans pour tout technicien prenant l'astreinte.

Les Référents Techniques de GRDF interviennent dans les formations et recyclages des pompiers à Ballan-Miré (2 à 3 sessions par an).

Annuellement, le Délégué Exploitant Réseaux GRDF et les responsables du SDIS font le bilan et le Retour d'EXpérience (REX) sur les incidents majeurs survenus dans l'année.

Pour 2018, il y a eu 6 Procédures Gaz Renforcées (PGR) dont 4 sur Amboise, 1 sur Chinon et 1 sur Veigné.

Quatre PGR ont été activées suite à des incidents dus à des travaux de tiers à proximité des réseaux dont une pour une fuite sur une installation intérieure et une sur une rupture de branchement (150 clients coupés et 0 évacuation).

Rappel important concernant les installations intérieures, celles-ci ne font pas parties des concessions (fin de la concession à la bride aval du compteur).

En 2018, 6 % (50 bons) des 826 bons d'incidents (*cf incidents d'exploitation ci-dessous*) concernaient les installations intérieures des clients (dont 15 pour Amboise, 5 Chinon et 6 Sainte Maure-de-Touraine) pour 38 problèmes sur le matériel ou l'installation intérieure du client (chaudières, appareils de cuisson, canalisation, etc.).



GRDF a communiqué ses coûts de maintenance par commune.

Exemple de coût de la maintenance Amboise en 2018

	Interventions incidents	Maintenance corrective*	Maintenance préventive
Réseaux	15 202 €	4 948 €	9 466 €
Branchements	0 €	8 303 €	2 741 €
TOTAL	15 202 €	13 251 €	12 207 €
		TOTAL	40 660 €

* : programmée

Les sites de stockage de gaz propane d'une capacité supérieure à 6 tonnes et inférieure à 50 tonnes de gaz stocké, sont soumis à la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) à la rubrique 4718 «gaz inflammables liquéfiés en réservoirs manufacturés».

Ils sont soumis à un contrôle périodique quinquennal obligatoire.



Les sites de stockage classés ICPE en concession SIEIL sont à jour de contrôles périodiques.

Incidents d'exploitation

Les incidents sur les réseaux sont signalés par les appels extérieurs (usagers, tout public, secours, etc.) et internes (agents des concessionnaires) qui génèrent des bons d'incidents facilitant la traçabilité des interventions. (cf tableau n° 12 page 37).

Fin 2018, GRDF a déclaré 826 (406 en 2017) bons d'incidents en augmentation de 203 % (+ 9 % en 2017) pour l'ensemble des concessions.

L'analyse de ce chiffre (826) met en évidence les points suivants :

- > Le déploiement de gazpar pour lequel le prestataire fait un signalement au moindre doute ou problème rencontré lors de la pose du nouveau compteur soit 147 bons d'incidents ;
- > Une augmentation des appels (93 bons d'incidents) pour des problèmes non confirmés (pas de problèmes constatés à l'arrivée des agents de GRDF) dont 51,6 % pour Amboise avec 18 appels, Chinon 16 appels, Sainte Maure-de-Touraine 7 appels et Esvres 7 appels ;
- > 108 appels proviennent du SDIS, des fournisseurs de gaz, des tiers ou entreprises de travaux ;
- > 525 appels émanent des clients dont 36 pour des installations hors GRDF ;
- > 84 interventions ont été demandées pour des actions intempestives (voir malveillantes) sur les installations (déclenchements, fermetures de vannes, etc.) ;
- > 449 incidents sont dus à des problèmes matériels.



L'analyse des 826 bons d'incident met en évidence que :

- > Beaucoup d'appels n'impliquent pas un incident avéré ;
- > Le déploiement de Gazpar génère logiquement, outre le remplacement du compteur, de menues réparations qui font l'objet de bons d'incidents (147 bons) ;
- > Les communes aux réseaux les plus anciens sont celles qui appellent le plus (Amboise 159 bons et Chinon 101 bons).



POINT DE VIGILANCE

L'année 2018 présente une augmentation singulière des signalements chez GRDF (+ 203 % à périmètre constant) cependant non significative d'une dégradation de la sécurité des réseaux.

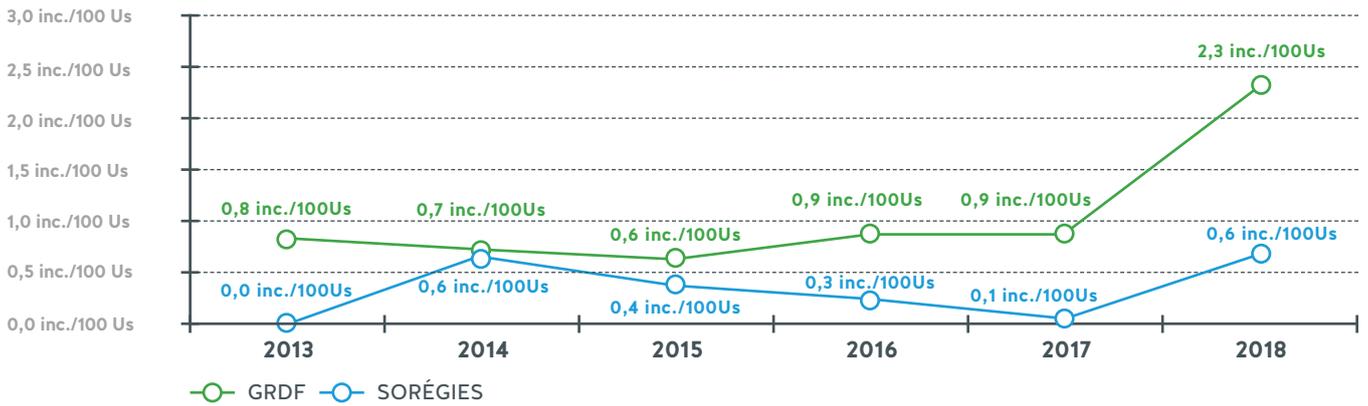
Ces signalements sont essentiellement liés au déploiement de Gazpar (vérification d'étanchéité) et à une recrudescence des appels sans incident ou accident confirmé.



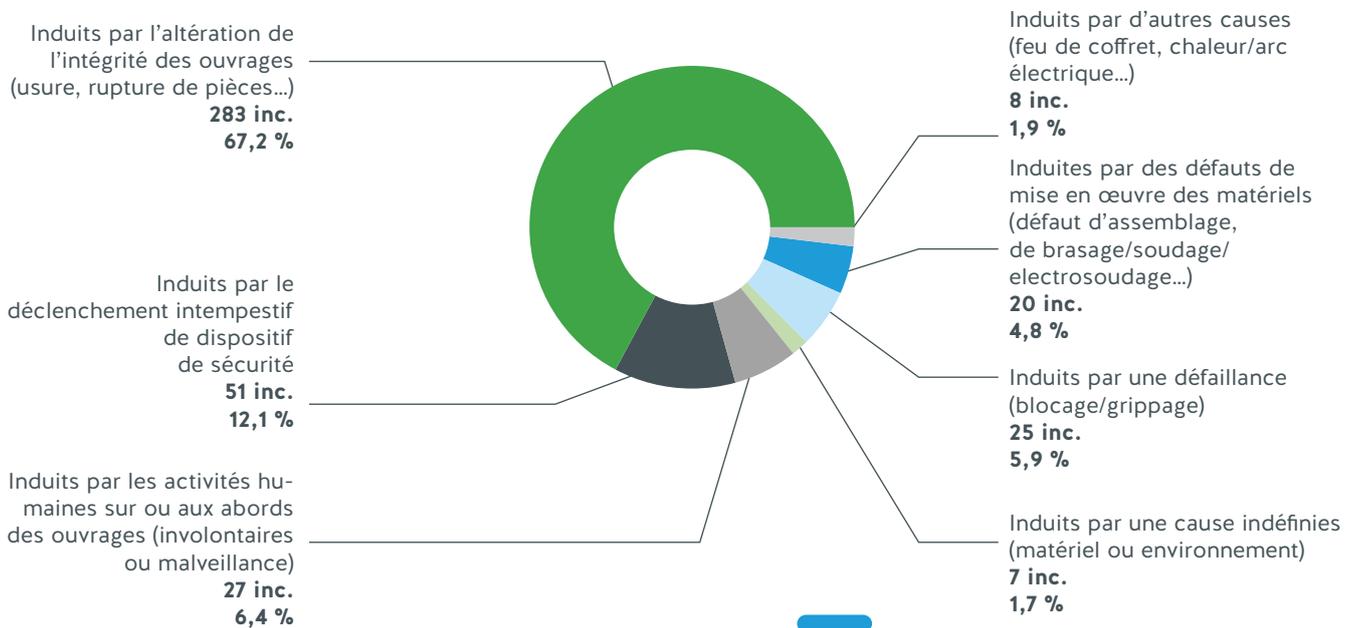
Pour 2018, GRDF a communiqué sur les équipements en défaut.

Absence d'incidents pour BUTAGAZ en 2018.

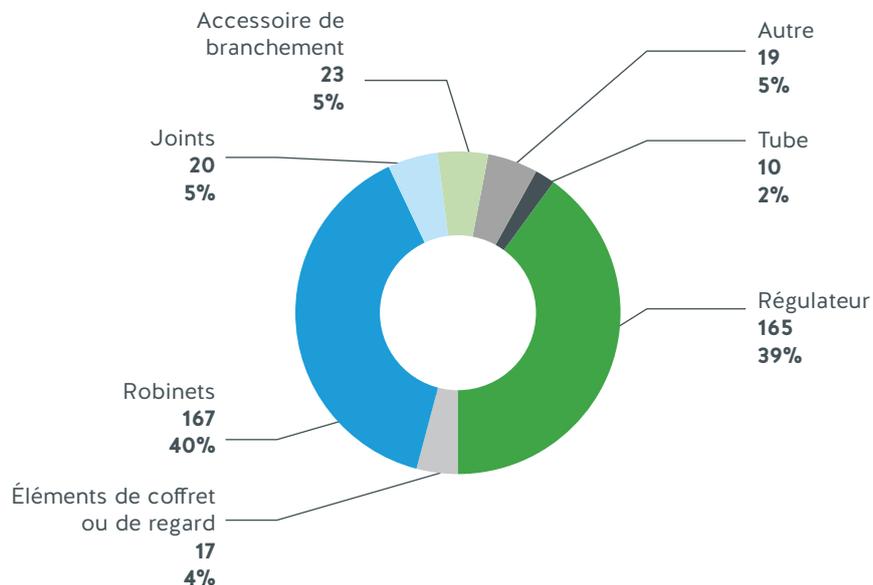
Évolution des incidents rapportés au service rendu pour GRDF et SOREGIES 2013 - 2018 (Nombre d'incidents pour 100 Usagers)



Typologie des causes d'incidents sur les ouvrages GRDF 2018



Répartition des équipements en défaut sur les ouvrages GRDF 2018



Pour 2018, BUTAGAZ n'a pas enregistré d'appel ou de signalement.

PRIMAGAZ a enregistré 1 bon d'incident pour un manque de pression client.

SOREGIES, pour sa part, a ouvert 42 bons d'incidents en 2018 contre 32 en 2017.

8 incidents concernaient les installations intérieures (parties privatives en aval du compteur, donc hors concession) et 11 incidents ne concernaient pas les réseaux de distribution.

Ces 19 bons d'incidents représentent 45,2 % des appels en 2018.

Les bons ont été ouverts sur 16 appels d'usagers (dont 5 concernaient Ambillou), 10 appels de tiers et 14 appels du SDIS.

13 appels faisaient suite à une fuite ou une odeur de gaz et 22 pour un manque de gaz.

37 clients ont été coupés suites à des incidents dont 13 sur Genillé (pour des travaux sur le stockage de gaz) et 20 sur Saint Benoit-La-Forêt suite à un arrachage de canalisation réseau lors de travaux par une entreprise extérieure sans déclaration préalable de travaux.



12 incidents se sont produits lors de la remise en service de l'installation après le changement d'un détendeur de marque FISHER.

SOREGIES a procédé au remplacement de ces détendeurs (ainsi que sur les concessions en Maine-et-Loire et Vendée de SOREGIES) suite à un problème de fabrication signalé par le fabricant (295 détendeurs défectueux sur les 700 en service).



Une démarche qualité efficace de SOREGIES a permis de remédier très rapidement au problème de détendeurs sur ses réseaux.

En 2018, pour les travaux à proximité des réseaux de gaz*, GRDF a reçu et traité 593 (418 en 2017) Déclaration de projet de Travaux (DT) et 1977 (1 669 en 2017) Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

*(Décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution et textes d'application)

Pour SOREGIES en 2018, ce sont 107 DT (75 en 2017), 116 DICT (79 en 2017) et 131 DT/DICT conjointes (88 en 2017).

Évolution des ventes

Les données des fournisseurs de gaz naturel (informations commercialement sensibles : ICS) ne sont pas accessibles car elles sont hors du périmètre du contrôle des concessions de la distribution du gaz naturel.

Seule la quantité d'énergie acheminée par le distributeur, GRDF, est communiquée pour le contrôle.

Pour le gaz propane, les concessionnaires sont fournisseurs et distributeurs du gaz.

Les éléments qu'ils transmettent ne permettent pas de dissocier la vente du gaz du coût de sa distribution.



Compteur Gazpar 6 m³/h



Compteur 16 m³/h

GRDF distribue aux particuliers comme aux professionnels, le gaz naturel vendu par les différents fournisseurs (tarifs réglementés et tarifs du marché).

En 2018, les concessionnaires ont distribué 493,1GWh (486,4GWh en 2017) de gaz pour 19 549 usagers (18 723 en 2017).

Le gaz naturel représente 96,41% de la distribution (96 % en 2017), avec 475,4 GWh (cf tableau N°15 page 39).

L'augmentation est due à l'arrivée en portefeuille de la commune de Monnaie (transfert compétence en 2018).

Pour sa part, le gaz propane représente 3,6 % (4 % en 2017).

Le gaz naturel alimente 18 252 usagers et le propane 1 297 usagers (1 230 en 2017) (cf tableau N° 14 page 39).

SOREGIES distribue 60,3 % (60,4 % en 2017) du propane pour un usage domestique et 39,7 % (39,6 % en 2017) pour un usage commercial, tertiaire, industriel ou agricole.

Consommation moyenne annuelle en tarif B1 SOREGIES 2015 - 2018
(3 usages : cuisson, eau chaude sanitaire et chauffage) (6 à 30 MWh par an) gaz propane

Tarif B1	2015	2016	2017	2018
Consommations en MWh par an	10,1	12,5	10,6	10,6

La répartition des usages du gaz par volumes consommés est donnée dans le *tableau n°15 page 39*.

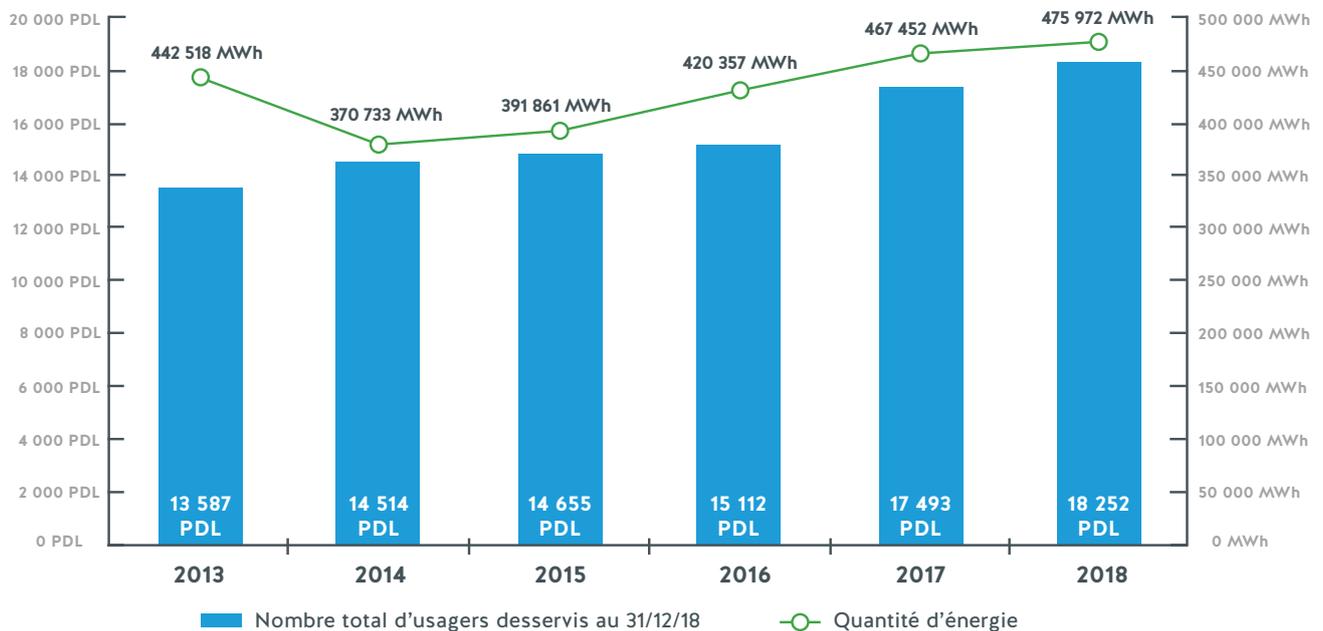
Concernant PRIMAGAZ, un tarif social réservé aux locataires des bailleurs sociaux est prévu dans le cahier des charges de la concession de Nouzilly.



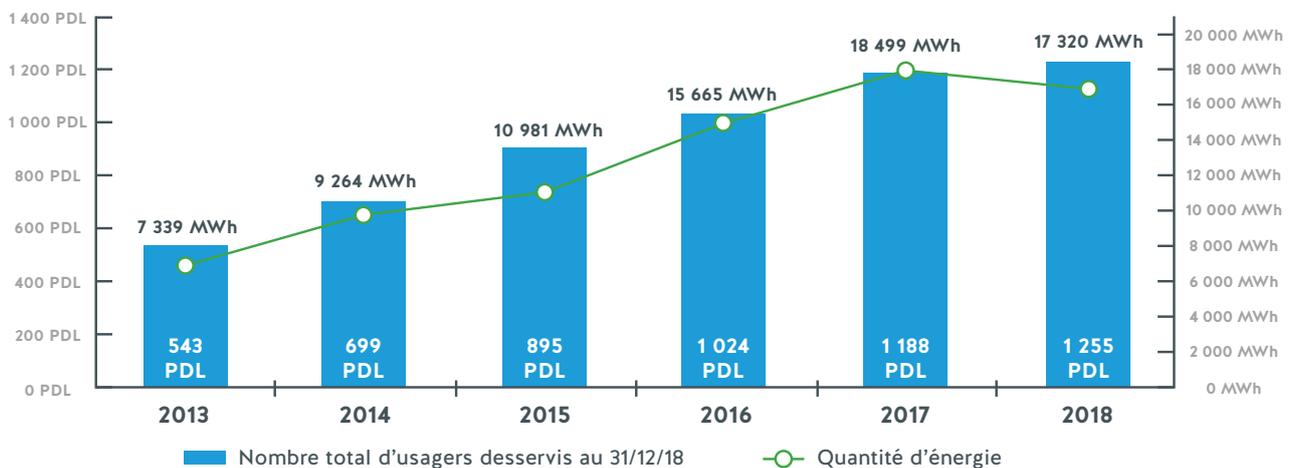
POINT DE VIGILANCE

Le SIEIL auditera PRIMAGAZ sur cette tarification lors du prochain contrôle.

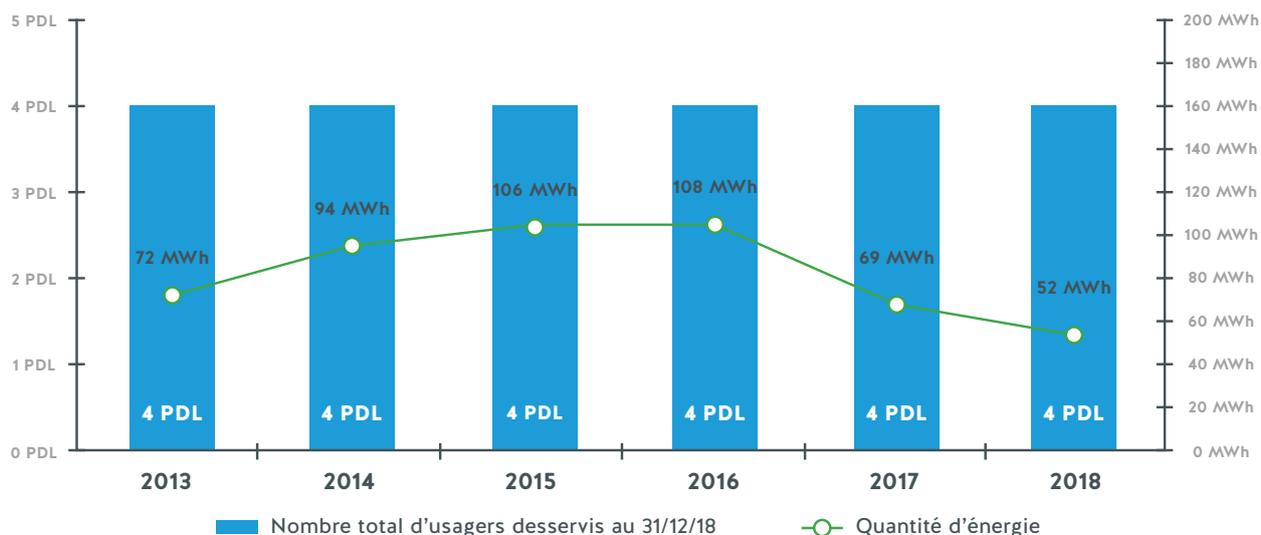
Évolution du nombre d'usagers et de la quantité d'énergie distribuée par GRDF 2013 - 2018



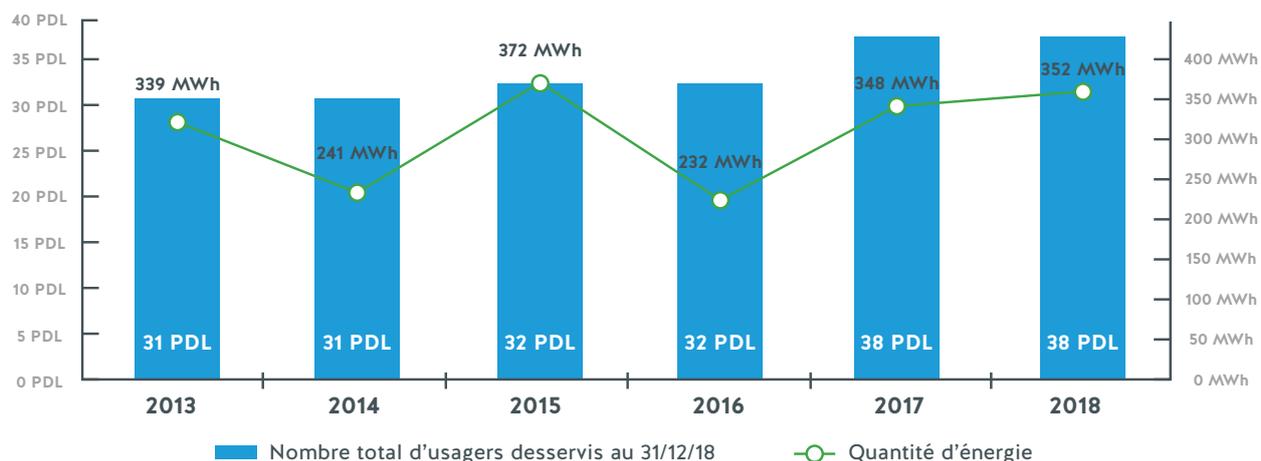
Évolution du nombre d'usagers et de la quantité d'énergie distribuée par SOREGIES 2013 - 2018



Évolution du nombre d'usagers et de la quantité d'énergie distribuée par BUTAGAZ 2013 - 2018



Évolution du nombre d'usagers et de la quantité d'énergie distribuée par PRIMAGAZ 2013 - 2018



Qualité du gaz distribué

Le gaz naturel distribué est de type H à haut pouvoir calorifique (PC) compris réglementairement entre 10,7 kWh/m³ et 12,8 kWh/m³.

Les fournisseurs de gaz naturel tiennent compte du PCSj (pouvoir calorifique supérieur journalier) pour calculer le coût du kWh gaz pour le client.

Le PCS du gaz naturel distribué est contrôlé en permanence par GRT GAZ, le transporteur.

Le gaz propane a un PCS constant qui est de 25,9 kWh/m³ et de 13,8 kWh/kg de propane.

Pour 2018, le PCSj du gaz naturel a été mesuré sur 13 zones de desserte (cf tableau n°13a page 38).

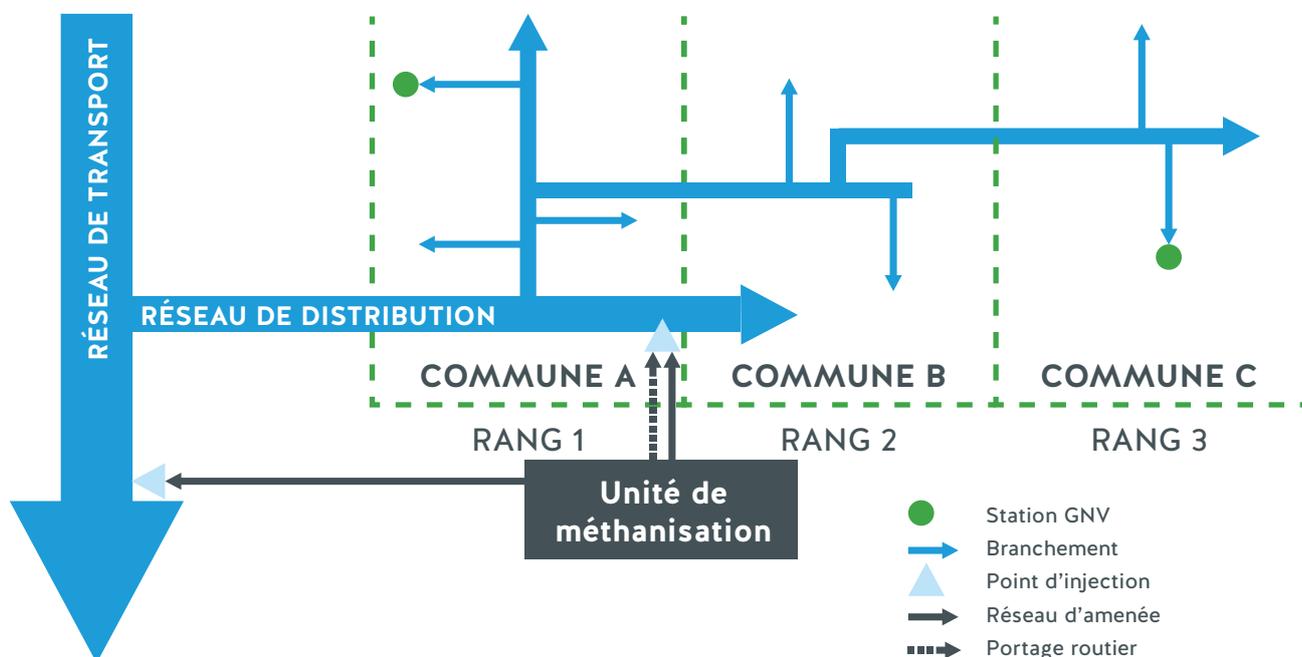
Le PCSj a varié entre 11,3 kWh/m³ (zone Bléré-La-Croix-en-Touraine le 2 avril 2018) et 12,3 kWh/m³ (zone Avoine-Beaumont-en-Véron le 10 septembre 2018) avec une moyenne annuelle à 11,6 kWh/m³.

Le périmètre du SIEIL compte 24 fournisseurs de gaz naturel (cf tableau n°13b page 38) fin 2018.

Injection de biométhane

En 2018, il n'y a aucune installation de méthanisation sur le périmètre des concessions SIEIL.

Schéma de principe de l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel



Unité de filtration et de déshumidification du biométhane avant odorisation et injection réseau

Le SIEIL a engagé une réflexion globale sur le sujet en partenariat avec la SAEML EnerCVL.

Des projets sont en cours d'étude pour favoriser cette dynamique.

5 Le patrimoine

Le patrimoine des concessions sur le périmètre du SIEIL comprend l'ensemble des éléments concourant à la distribution du gaz, des postes de détente jusqu'aux compteurs situés, généralement, en limite de propriété.

Il s'agit des ouvrages de détente, des réseaux, des branchements, conduites montantes et des ouvrages divers.

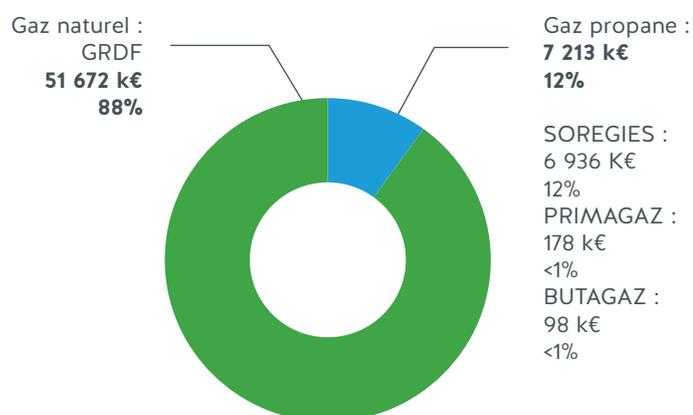
Pour les concessions en propane avec SOREGIES, les stockages sont dans le patrimoine des concessions, pour BUTAGAZ ils appartiennent au concessionnaire et pour PRIMAGAZ ce sont des biens de reprise.

Fin 2018, l'ensemble du patrimoine concédé est immobilisé pour une valeur de 58 885 K€ ou 58,9 millions d'€ (54,9 M€ fin 2017).

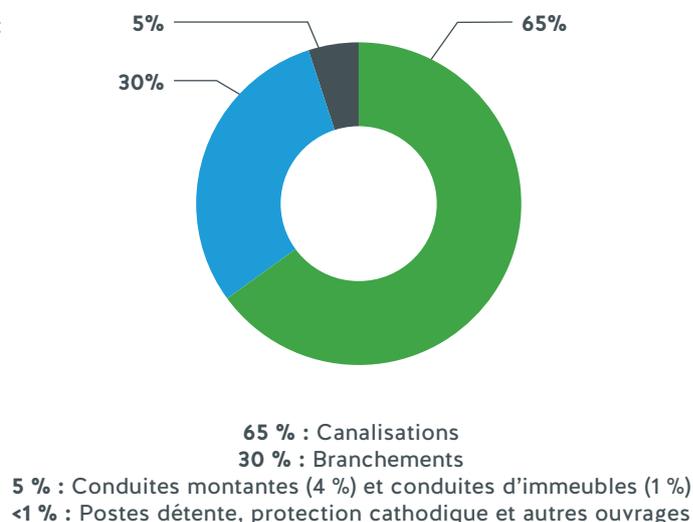
Patrimoine du SIEIL concédé et immobilisé au 31/12/2018

	VALEUR PATRIMOINE	AMORTISSEMENT	RATIO
BUTAGAZ	98 K€	96,9 %	0,17 %
GRDF HISTORIQUES	49 605 k€	38,9 %	
GRDF DSP	2 066 k€	23,8 %	
GRDF TOTAL	51 672 k€	38,3 %	87,75 %
PRIMAGAZ	145 k€	nc	0,30 %
SOREGIES	6 936 k€	10,1 %	11,75 %
GLOBAL	58 885 k€		100 %

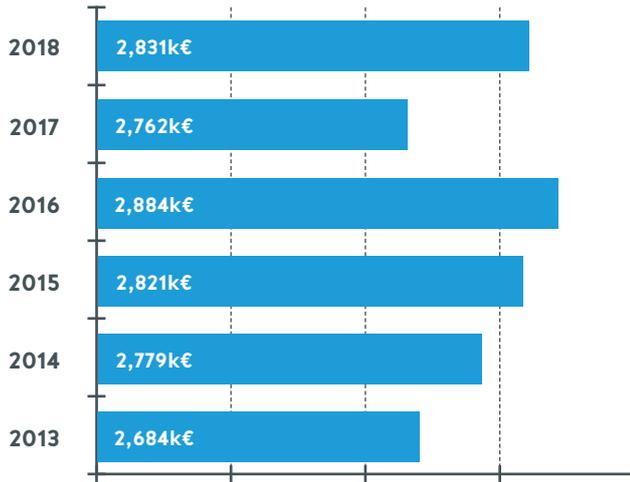
Valeur brute selon les concessionnaires et le type de gaz distribué au 31/12/2018



Décomposition valeur d'actif brut ouvrages GRDF au 31/12/2018



Évolution de la valeur brute par usager pour GRDF



Évolution de la valeur brute par usager pour SORÉGIES



Évolution de la valeur brute par usager pour BUTAGAZ



Évolution de la valeur brute par usager pour PRIMAGAZ

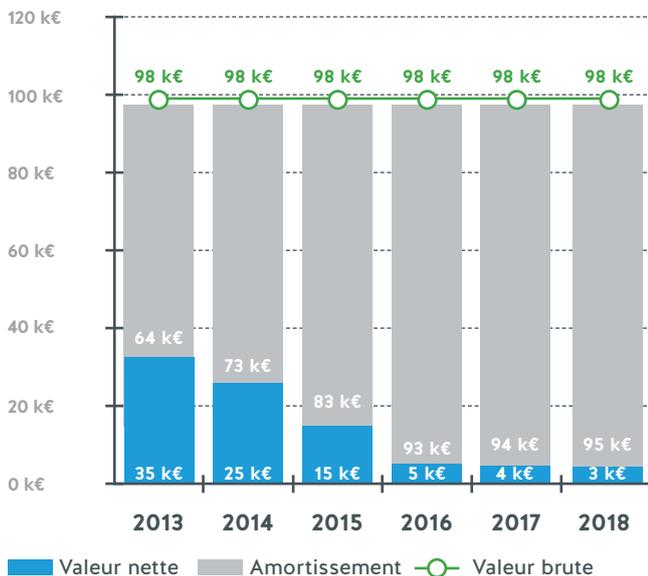


Analyse comptable

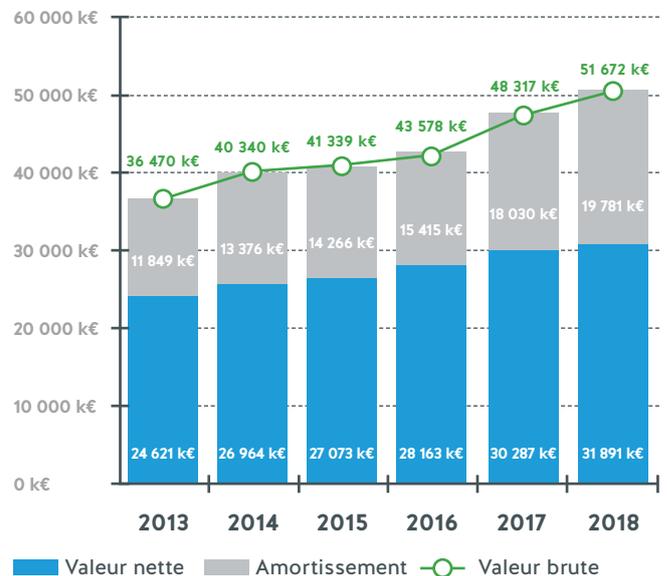
Cf tableau n°16 page 40

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES BIENS CONCÉDÉS IMMOBILISÉS PAR CONCESSIONNAIRE 2013 - 2018

Pour BUTAGAZ



Pour GRDF

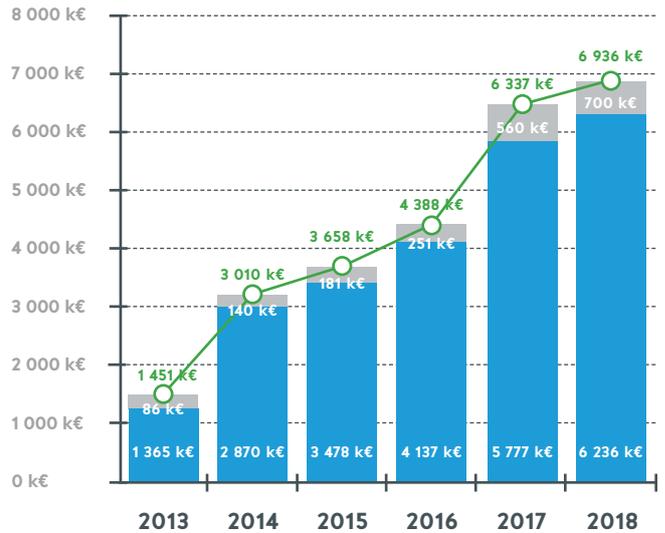


Pour PRIMAGAZ



■ Valeur nette ■ Amortissement ○ Valeur brute

Pour SORÉGIES



■ Valeur nette ■ Amortissement ○ Valeur brute

POINT DE VIGILANCE

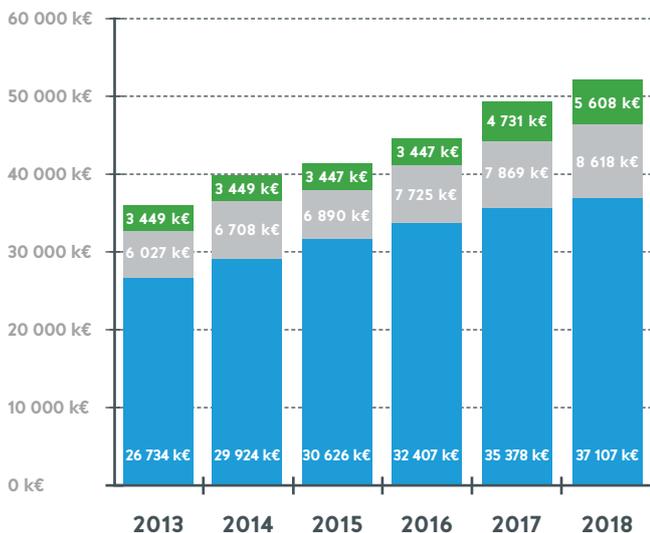
PRIMAGAZ a fait le choix de ne pas répercuter d'amortissement industriel sur les ouvrages à l'actif mais plutôt un amortissement de caducité considérant que ce dernier est compensé par le compte droit du concédant au passif.

Ce mécanisme brouille la vision patrimoniale liée à l'amortissement industriel des biens.

Ce point sera vérifié lors du contrôle 2019.

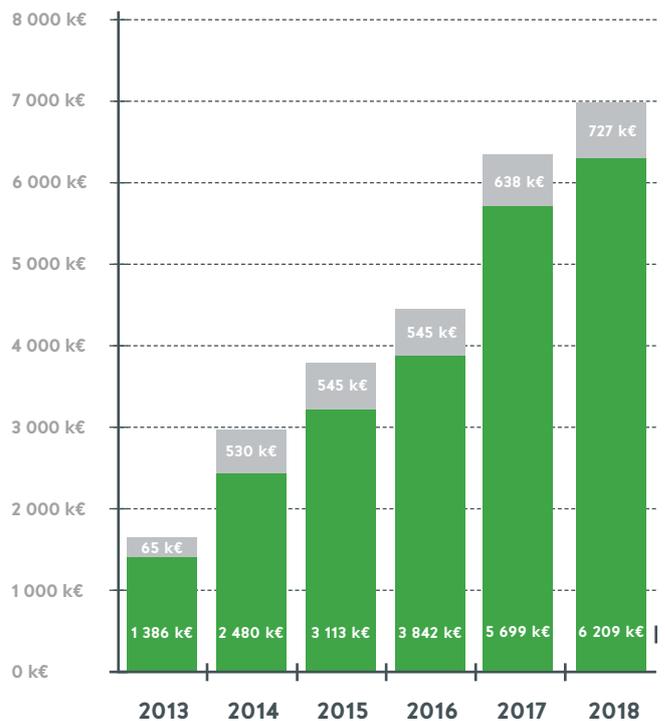
ORIGINES DE FINANCEMENT 2013 - 2018

Pour GRDF



■ Remises gratuites suite à renouvellement de contrats
 ■ Remises gratuites de la Collectivité et des tiers
 ■ Investissement du concessionnaire

Pour SORÉGIES



■ Remises gratuites de la Collectivité et des tiers
 ■ Investissement du concessionnaire

!

GRDF a communiqué sur le financement des actifs.

Le compte « droit du concédant »

Le compte droit du concédant correspond à la valeur des biens remis par le concessionnaire au terme de la concession.

COMPTE DROIT DU CONCÉDANT

=

Remises gratuites (RG)

Contre-valeur des biens remis gratuitement par les tiers au concessionnaire

+

Provisions utilisées pour le renouvellement

Provisions pour le renouvellement des immobilisations de la concession, constituées par les écarts de remplacement du bien et sa valeur d'origine amortie industriellement

+

Amortissement de caducité

Permet au concessionnaire de reconstituer son financement par des dotations annuelles

-

Dépréciation des biens remis gratuitement

Amortissement de dépréciation sur la durée de vie comptable du bien de l'ensemble des ouvrages concédés financés par le concédant

-

Dépréciation des biens non renouvelables

Dépréciation des biens qui ne seront pas renouvelés avant le terme de la concession

A / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS HISTORIQUES

La valeur du compte droit du concédant des concessions historiques avec GRDF est égale à la valeur nette comptable du patrimoine concédé, fin 2018, pour un montant de 21,1 M€

Compte « droit du concédant » en k€ concessions historiques GRDF 2016 - 2018

	2016	2017	2018
Remise gratuites (R.G.)	11 172	12 600	14 227
dont RG de la collectivité	7 725	7 869	8 618
dont RG suite à renouvellement du contrat	3 447	4 731	5 608
Amortissement des remises gratuites	4 638	5 714	6 540
dont amortissement des RG de la collectivité	2 718	2 915	3 174
dont amortissement des RG suite à renouvellement du contrat	1 920	2 799	3 366
Dépréciation des biens non renouvelable	9 429	10 881	11 749
Amortissement de caducité	17 014	20 025	21 641
Provisions pour renouvellement utilisées	2 413	3 719	3 515
TOTAL	16 532	19 209	21 093

B / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS SUITE À UNE PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (LOI SAPIN)

La valeur du compte droit du concédant correspond à l'assiette de calcul sur laquelle l'indemnité de sortie serait évaluée si la collectivité devait racheter les installations de distribution en réseau.

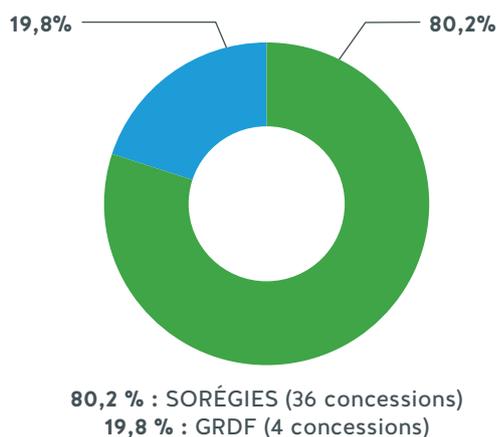
Ce compte concerne BUTAGAZ, PRIMAGAZ et SOREGIES mais aussi GRDF avec les communes de Panzoult (hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny.

Fin 2018, ces indemnités s'élevaient à 6 954 k€.

Compte « droit du concédant » (en k€) concessions Loi Sapin Concessions en délégations de service public (DSP) 2016 - 2018

	2016	2017	2018
BUTAGAZ	5	4	3
GRDF	1 862	1 325	1 373
PRIMAGAZ	79	101	94*
SORÉGIÉS	3 626	5 201	5 578
TOTAL	5 572	6 631	6 954

* : Donnée non fiable



Les concessionnaires ont apporté des précisions sur leurs états comptables qui ont conduit à actualiser les données des années antérieures.

POINT DE VIGILANCE

Concernant PRIMAGAZ il est difficile pour le SIEIL de connaître son compte-droit du concédant exact, le concessionnaire n'ayant pas communiqué sur l'amortissement des ouvrages pour 2018.

6

Le compte d'exploitation GrDF

L'article D2224-50* du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose à GRDF, sur le périmètre de desserte exclusive du concessionnaire, la mise en place d'un compte d'exploitation des concessions présentant la contribution (positive ou négative) de chaque contrat « historique » à la péréquation tarifaire, en cohérence avec les principes de fixation du tarif ATRD péréqué.

Pour l'établissement du compte d'exploitation, les recettes et les charges sont détaillées sur le périmètre des concessions, par affectation directe ou au moyen de clés de répartition identiques.

**Décret n° 2016-495 du 21 avril 2016 relatif au contenu du compte rendu annuel de concession transmis par les organismes de distribution de gaz naturel aux autorités concédantes*

Le compte d'exploitation sur le périmètre péréqué



Pour 2018, GRDF a communiqué les éléments demandés sous la forme d'un compte de régulation.

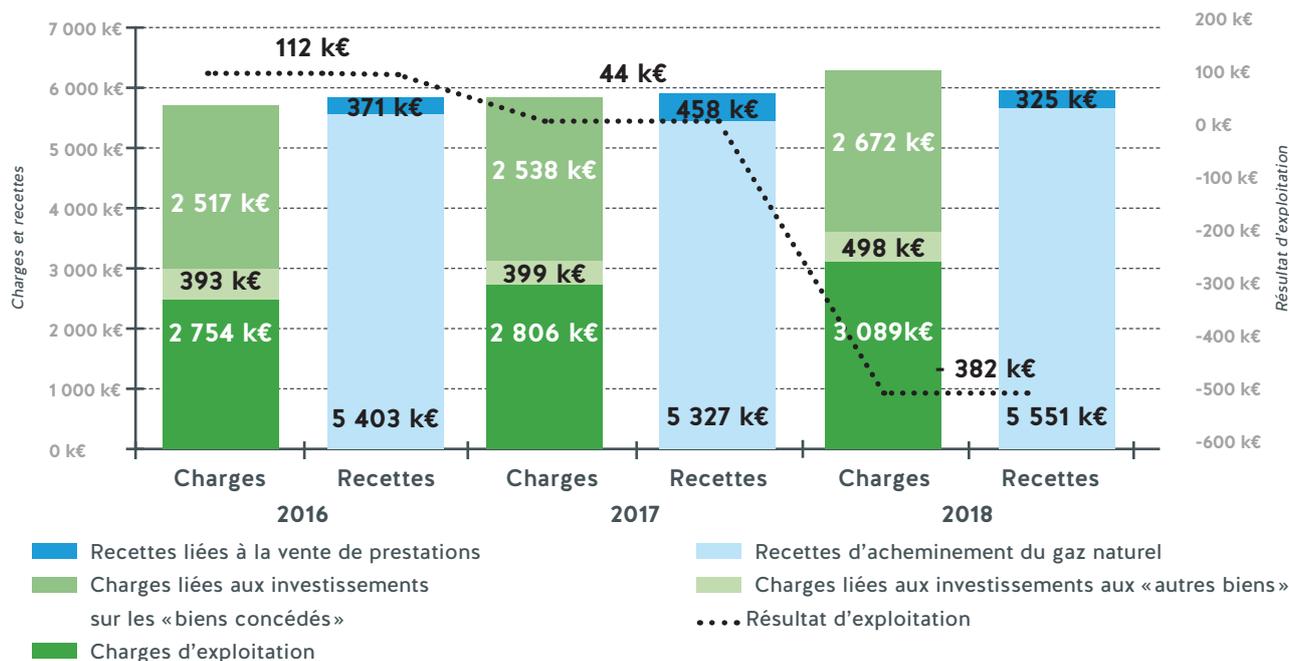
Sur 2018, le périmètre « historique » de GRDF fait état d'un bénéfice d'exploitation (cf tableau n°18 page 43) estimé à -381,8 k€ (recettes déduites des charges d'exploitation et d'investissement) qui désigne tout de même la concession (36 communes) comme bénéficiaire de la péréquation tarifaire (à hauteur de 559 k€).



POINT DE VIGILANCE

Le SIEIL demande une vision plus claire et vérifiable des charges portées sur le compte d'exploitation car, pour 2018, elles ne sont pas vérifiables par le SIEIL du fait de la complexité du modèle mis en place pour les déterminer.

Evolution des charges et recettes de GrDF sur la période 2016 - 2018



Le compte d'exploitation sur le périmètre non péréqué (loi SAPIN)

Conformément à l'article 33 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession, GRDF doit présenter un compte d'exploitation pour les concessions non péréquées.

Pour le SIEIL, GRDF exploite 4 communes en concession dites loi SAPIN (mises en concurrence dans le cadre d'une procédure de délégation de service public (DSP)) : Panzoult, Saché, Saint Jean-Saint-Germain et Sorigny.

À noter que seule la commune de Panzoult est réellement en concession non péréquée (réseau sur l'Île-Bouchard, 17 branchements et 10 clients) avec un coefficient multiplicateur* de 1,1804 du tarif ATRD.

*Délibération de la CRE du 7 juin 2018 portant décision sur l'évolution des grilles tarifaires des tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel au 1^{er} juillet 2018

GRDF a transposé le principe d'établissement du compte de régulation qu'il produit sur les concessions de son périmètre de desserte historique aux concessions attribuées dans le cadre d'une mise en concurrence, péréquées ou non (notamment pour la détermination des charges d'investissement).

POINT DE VIGILANCE

L'absence de compte d'exploitation sur ce périmètre ne permet pas au SIEIL de disposer d'éléments lui permettant de juger de la capacité du concessionnaire à exploiter le service de manière équilibrée et de réaliser, à terme, des choix éclairés en matière d'organisation du service public. Le SIEIL demande la communication d'un compte d'exploitation sur le périmètre des concessions non péréquées.

7 Tableaux

DONNÉES AU 31/12/2018

TABLEAU N°1
LE TERRITOIRE CONCÉDÉ

	2016	2017	2018
Nombre de communes concédées	83	104	108
Nombre de communes desservies ⁽¹⁾	71	73	80
Population sur le territoire concédé ⁽²⁾	148 205	157 906	179 138
Nombre de résidences principales ⁽²⁾	59 961	62 910	69 726
Nombre de points de livraison (PDL)	16 171	18 723	19 549
Taux de raccordement sur le territoire concédé (en %)	27	29,8	28

LES DÉLÉGATAIRES

	BUTAGAZ	GRDF	PRIMAGAZ	SORÉGIÉS
Nombre de communes concédées	1	34	1	70
Nombre de communes desservies ⁽¹⁾	1	34	1	44
Population sur le territoire concédé ⁽²⁾	892	95 660	1 265	69 726
Nombre de résidences principales ⁽²⁾	334	40 833	510	28 049
Nombre de points de livraison (PDL)	4	18 252	38	1 255
Taux de raccordement par délégation (en %)	1,2	44,7	7,5	4,5

Butagaz : GAZARMOR SAS - 4, rue Louis Blériot - Zone de Troyclac'h
CS 55027 - 29556 QUIMPER CEDEX 9

GrDF : (Gaz réseau Distribution France)
45, avenue de Stendhal - 37025 TOURS CEDEX 3

Primagaz : 35, avenue des Pierrelets - 45380 CHAINGY

Sorégies : 78, avenue Jacques Cœur - 86000 POITIERS

TABLEAU N°2
L'ALIMENTATION DES CONCESSIONS

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Nombre de communes alimentées en propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	4	4	4

GRDF	2016	2017	2018
Nb. de communes desservie en Gaz Naturel	34	33	34
Nb. de postes de livraison du transport	13	NC	NC

PRIMAGAZ	2016	2017	2018
Nb. de communes alimentées en Propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	8	8	4*

*En 2018 l'interconnexion de 3 réseaux a permis de supprimer deux sites de stockage et 4 citernes

SORÉGIÉS	2016	2017	2018
Nb. de communes alimentées en Propane	35	38	44
Nb. de citerne de stockage	61	68	77

SITES DE STOCKAGES DÉCLARÉS EN INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) AU TITRE DE LA RUBRIQUE 4718, SOUMIS À DÉCLARATION EN PRÉFECTURE POUR 6 TONNES < QUANTITÉ < 50 TONNES

	BUTAGAZ	PRIMAGAZ	SORÉGIÉS
Nombre de sites de stockage classés ICPE	2	1	25
Nombre total de citernes	4	4	42

TABLEAU N°3
LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR NIVEAU DE PRESSION
(LONGUEUR EN m)

BUTAGAZ	2016	2017	2018
MPB	1 173	1 173	1 173
TOTAL	1 173	1 173	1 173
Longueur de réseau/usager (m/Us)	293,3	293,3	293,3

GRDF	2016	2017	2018
BP	0	20*	20*
MPB	572 955	613 255	638 113
MPC	20 914	20 914	20 914
TOTAL	593 869	634 189	659 047
Longueur de réseau/usager (m/Us)	39,3	36,3	36,1

*PE de 2007 sur Chinon

PRIMAGAZ	2016	2017	2018
MPB	2 544	3 089	3 089
TOTAL	2 544	3 089	3 089
Longueur de réseau/usager (m/Us)	79,5	81,3	81,3

SORÉGIÉS	2016	2017	2018
MPB	38 309	42 029	45 379
TOTAL	38 309	42 029	45 379
Longueur de réseau/usager (m/Us)	37,4	35,4	36,2

Le périmètre concédé dans son ensemble

	2016	2017	2018
BP	0	20*	20*
MPB	614 981	659 546	687 754
MPC	20 914	20 914	20 914
TOTAL	635 895	680 480	708 688

*PE de 2007 sur Chinon

TABLEAU N°4

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR MATÉRIAUX (LONGUEUR EN m)

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Polyéthylène	1 173	1 173	1 173
TOTAL	1 173	1 173	1 173

GRDF

Polyéthylène	515 072	546 469	565 709
Acier ⁽³⁾	78 121	87 044	93 188
Cuivre	676	676	150
TOTAL	593 869	634 189	659 047
Part acier non protégé cathodiquement de manière active (en %)	0,01	0,04	0,07

PRIMAGAZ

Polyéthylène	2 544	3 089	3 089
TOTAL	2 544	3 089	3 089

SORÉGIÉS

Polyéthylène	38 309	42 029	45 379
TOTAL	38 309	42 029	45 379

Le périmètre concédé dans son ensemble

Polyéthylène	557 098	592 760	615 350
Acier ⁽³⁾	78 121	87 044	93 188
Cuivre	676	676	150
TOTAL	635 895	680 480	708 688
Part acier non protégé cathodiquement, de manière active (en %)	0,01	0,04	0,07

TABLEAU N°5

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR DÉCENNIES DE POSE (EN %)

BUTAGAZ	2016	2017	2018
2000 - 2009	94,9	94,9	94,9
2010 - 2019	5,1	5,1	5,1
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	9,8	10,8	11,7

GRDF

Avant 1980	7,2	7,6	7,2
1980-1989	8,4	9,5	10,6
1990-1999	43,6	42,1	41,5
2000-2009	34,5	34	33,8
2010-2019	6,3	6,8	6,9
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	20	21,1	22,1
Part des réseaux de moins de 30 ans	86,1	85,5	83,5
Part des réseaux de 30 à 45 ans	11,2	10,5	12,3
Part des réseaux de moins de 45 ans	2,7	4	4,2

PRIMAGAZ

2000 - 2009	73,1	60,3	60,3
2010 - 2019	26,9	39,7	39,7
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	7,7	7,3	8,3

SORÉGIÉS

2000 - 2009	35,8	26,8	32,3
2010 - 2019	64,2	73,2	67,7
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	5,4	6	6,5

TABLEAU N°6

LES RÉSEAUX POSÉS DANS LE CADRE D'EXTENSIONS

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Quantité posée (en m)	0	0	0
Investissement (en k€)	0	0	0

GRDF

Quantité posée (en m)	5 973	4 694	5 146
Investissement (en k€)	529,6	382,7	451

PRIMAGAZ

Quantité posée (en m)	16	545	0
Investissement (en k€)*	6	95	0

SORÉGIÉS

Quantité posée (en m)	4 826	3 555	3 350
Investissement (en k€)*	496,1	297,7	249,1

Le périmètre concédé dans son ensemble

Quantité posée (en m)	10 815	8 794	8 496
Investissement (en k€)*	1 031,6	776,4	700,1

* Y compris les coûts de création des stockages (sites + réservoirs)

TABLEAU N°7

 LES ABANDONS D'OUVRAGES
NE CONCERNE QUE GRDF

	2018	Observations
Conduite de distribution en acier	441 m	100% sur Amboise
Conduites de distribution autre (PE- cuivre)	574 m	Dont 516 m (100%) en cuivre et 58 m en PE sur Amboise*
Conduites montantes	5 unités	Dont 3 (60%) sur Amboise*
Conduites individuelles	5 unités	Dont 3 (60%) sur Amboise*
Branchements individuels	56 unités	Dont 49 (87,5%) sur Amboise*
Branchements collectifs	10 unités	Dont 7 (70%) sur Amboise*
Poste de détente	1 unité	Limeray (Télé-exploitation de 2005)

*de plus de 45 ans

TABLEAU N°8
LES BRANCHEMENTS INDIVIDUELS

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	4	4	4

GRDF	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	≈ 16 900	≈ 17 900	≈ 19 600
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾		≈ 14 000	≈ 14 500

SORÉGIES	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	1 178	1 322	1 519
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	1 024	1 188	1 225

Le périmètre concédé dans son ensemble

2016	2017	2018	
Nombre total d'ouvrages	≈ 18 200	≈ 18 430	≈ 21 300

TABLEAU N°9
RÉCAPITULATIF DES RACCORDEMENTS FINAUX

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	4	4	4
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	92,2	92,2	92,2

GRDF	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	19 575	21 730	23 677
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	15 112	17 493	18 252
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	22,8	19,5	22,9

PRIMAGAZ	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	81	84	85
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	31	38	38
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	61,7	54,8	55,3

SORÉGIES	2016	2017	2018
Nombre total d'ouvrages	1 295	1 439	1 635
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	1 024	1 188	1 225
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	20,9	17,4	25,1

Le périmètre concédé dans son ensemble

2016	2017	2018	
Nombre total d'ouvrages	21 002	23 304	25 448
Nombre d'ouvrages actifs ⁽⁷⁾	16 171	18 723	19 519
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	23	19,7	23,3

TABLEAU N°10
SURVEILLANCE PAR GrDF DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL
Surveillance de 100 % des réseaux obligatoire sur 4 ans

Communes	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018	A faire
Amboise				FAIT	2022
Artannes-sur-Indre			FAIT		2021
Avoine		FAIT			2020
Beaumont-en-Véron		FAIT			2020
Cangey				FAIT	2022
La Celle-Saint-Avant			FAIT		2021
Chambourg-sur-Indre			FAIT		2021
Chargé				FAIT	2022
Chinon					À FAIRE 2019
Cormery			FAIT		2021
La Croix-en-Touraine				FAIT	2022
Crouzilles			FAIT		2021
Descartes			FAIT		2021
Esvres-sur-Indre			FAIT		2021
L'Île-Bouchard			FAIT		2021
Larcay			FAIT		2021
Limeray				FAIT	2022
Monnaie				FAIT	2022
Montbazou			FAIT		2021
Nazelles-Négron				FAIT	2022
Neuillé-Pont-Pierre	FAIT				À FAIRE 2019
Panzoult	SO	SO	SO	SO	SO
Perrusson			FAIT		2021
Pocé-sur-Cisse				FAIT	2022
Pont-de-Ruan	FAIT				À FAIRE 2019
Saché			FAIT		2021
Saint-Jean-Saint-Germain			FAIT		2021
Saint-Martin-le-Beau				FAIT	2022
Saint-Ouen-les-Vignes				FAIT	2022
Sainte Maure-de-Touraine			FAIT		2021
Semblançay	FAIT				À FAIRE 2019
Sorigny			FAIT		2021
Veigné			FAIT		2021
Vouvray				FAIT	2022

TABLEAU N°11
CHARGES D'EXPLOITATION DE MAINTENANCE
DES CONCESSIONNAIRES

Dépenses cumulées sur les réseaux et branchements en k€
Interventions sur incidents, maintenance corrective programmée
et maintenance préventive

Communes GRDF	2016	2017	2018
Amboise	37	34,7	40,7
Artannes-sur-Indre	4,9	2,3	1,5
Avoine	5,9	5,3	5,3
Beaumont-en-Véron	1,1	1,3	3,6
Cangey	1	0,6	1,5
La Celle-Saint-Avant	0,9	0,7	2,5
Chambourg-sur-Indre	0,3	1,5	0,7
Chargé	1,5	0,7	2,5
Chinon	13,9	9,9	19,5
Cormery	3,3	3	4,1
La Croix-en-Touraine	3,3	2	4,2
Crouzilles	0,4	0,4	1
Esvres	5,8	7,3	8,9
Descartes	8,4	4,4	10,8
L'Île-Bouchard	4	1,9	4,3
Larçay	2,9	3,5	3,2
Limeray	4	3,8	5
Monnaie	-	-	6,5
Montbazou	6,4	8,2	8,2
Nazelles-Négron	13,3	12,4	14,2
Neuillé-Pont-Pierre	4,6	2	2,8
Panzoult	-	-	0,3
Perrusson	3,6	4,1	4
Pocé-sur-Cisse	5,2	5,3	6
Pont-de-Ruan	2	0,2	2
Saché	1	0,8	0,6
Saint-Jean-Saint-Germain	0,2	0,9	0,3
Saint-Martin-le-Beau	3,4	3,5	5,7
Saint-Ouen-les-Vignes	1	0,9	1,6
Sainte-Maure-de-Touraine	4,2	3,6	12,9
Semblançay	2,5	2,4	1,6
Sorigny	2,5	3,8	5,5
Veigné	8,9	10,2	13,9
Vouvray	5,4	5,6	7,6
Total	163,4	147,4	213,4*

*Dont 77,9 k€ pour des interventions sur incidents soit 36,51% des dépenses de maintenance

BUTAGAZ*	3,8	3,8	3,8
PRIMAGAZ*	2,8	2,9	3
SORÉGIÉS*	19,5	22,5	25,9

* y compris la maintenance des sites de stockage de propane

TABLEAU N°12
OUVERTURE DE BONS D'INCIDENTS DES CONCESSIONNAIRES

BUTAGAZ et PRIMAGAZ	2016	2017	2018
Nombre total de bons d'incidents ouverts	2	2	1
> dont appels externes pour manque de gaz	0	0	0
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	0	0	0
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km ⁽⁹⁾	0	0	0
Taux : A.Us/MdG ⁽¹⁰⁾	0	0	0
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	2	2	1
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	0	0	0

GRDF

Nombre total de bons d'incidents ouverts	369	406	826
> dont appels externes pour manque de gaz	160	162	325
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	111	139	360
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km ⁽⁹⁾	18,7	21,9	54,5
Taux : A.Us/MdG ⁽¹⁰⁾	1,1	0,9	1,8
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	140	153	421
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	46	33	8

SORÉGIÉS

Nombre total de bons d'incidents ouverts	20	32	42
> dont appels externes pour manque de gaz	4	8	22
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	10	22	13
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km ⁽⁹⁾	26,1	52,3	28,6
Taux : A.Us/MdG ⁽¹⁰⁾	0,4	0,7	1,8
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	3	1	8
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	1	1	3

Le périmètre concédé dans son ensemble

Nombre total de bons d'incidents ouverts	391	440	869
> dont appels externes pour manque de gaz	164	170	347
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	121	161	373
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km ⁽⁹⁾	19	23,7	52,6
Taux : A.Us/MdG ⁽¹⁰⁾	1	0,9	1,8
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	145	156	430
> dont ceux imputables à des activités de tiers ⁽¹¹⁾	47	34	11

*Voir glossaire

TABLEAU N°13a
POUVOIR CALORIFIQUE GAZ NATUREL JOURNALIER
(PCSJ) EN 2018

ID Zone Gaz	Communes desservies	PCSJ moyen
1034	Neuillé-Pont-Pierre - Semblançay	11,69
1038	Chinon	11,64
1040	Avoine - Beaumont-en-Véron	11,69
1041	Artannes-sur-Indre - Larçay - Montbazou - Pont-de-Ruan - Saché - Sorigny - Veigné - Vouvray	11,67
1042	Monnaie	16,67
1043	Amboise - Cangey - Chargé - Limeray - Nazelles-Négron - Pocé-sur-Cisse - Saint-Ouen-Les-Vignes	11,62
1046	Saint Martin-le-Beau	11,62
1048	Bléré - La Croix-en-Touraine	11,62
1049	Perrusson - Saint-Jean-Saint-Germain	11,64
1056	Cormery	11,65
1057	Esvres-sur-Indre	11,65
1058	Chambourg-sur-Indre	11,64
3242	Monts	11,64

TABLEAU N°13b
FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL SUR LE PÉRIMÈTRE DU SIEIL FIN 2018
POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

ALPIQ ENERGIE FRANCE	GAZ DE PARIS
ALTERNA	GAZEL ENERGIE SOLUTIONS
ANTARGAZ FINAGAZ	GAZPROM MTF
DIRECT ENERGIE	IBERDROLA ENERGIE FRANCE SAS
DYNEFF	JOUL
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE	PICOTY SA
ENDESA ENERGIA	S.A.V.E
ENERGEM	SOWEE
ENGIE SA	SVD17 (DALKIA)
ENI GAS & POWER FRANCE	TOTAL ÉNERGIE GAZ
GAS NATURAL EUROPE	TOTAL SPRING FRANCE
GAZ DE BORDEAUX	VATTENFALL ENERGIES SA

SAVE : Solution Adaptée pour Vos impératifs d'Économies pour les professionnels et domestiques (collectifs)
SVD17 : Société Valmy Défense 17

TABLEAU N°14
FOURNITURES ANNUELLES GLOBALES

La distribution du gaz naturel

GRDF	2016	2017	2018
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	15 112	17 493	18 252
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	420 357	467 452	475 972
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	4 979	5 475	5 747

La distribution et la vente du gaz propane

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	108	69	52
Recette des ventes de gaz (en k€ HT)	6,3	6,1	2,4

PRIMAGAZ

Nombre total d'usagers desservis (PDL)	32	38	38
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	232	348	309
Recette des ventes de gaz (en k€ HT)	18	27	28,5

SORÉGIÉS

Nombre total d'usagers desservis (PDL)	1 025	1 188	1 255
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	18 519	18 499	17 320
Recette des ventes de gaz (en k€ HT)	1 126	1 217	1 179

Distribution et vente sur le périmètre concédé

Nombre total d'usagers desservis (PDL)	16 172	18 723	19 549
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	436 362	486 368	493 653
... dont Gaz Naturel			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	15 112	17 493	18 252
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	420 357	467 452	475 972
Recette d'acheminement (en k€ HT)	4 979	5 475	5 747
... dont Gaz Propane			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	1 060	1 230	1 297
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	16 005	18 916	17 681
Recette de vente (en k€ HT)	1 089	1 250	1 210

TABLEAU N°15
RÉPARTITION DES USAGERS PAR VOLUMES DISTRIBUÉS

BUTAGAZ

Consommation unitaire <30 MWh (C3)	2016	2017	2018
Nombre de contrats	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	108	69	110
Recettes totales (en k€ HT)	6	6	2,4

GRDF

Consommation unitaire <6 MWh (T1)	2016	2017	2018
Nombre de contrats	1 609	2 280	2 643
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	6 645	7 757	9 315
Recette d'acheminement (en k€ HT)	241	304	ICS

Consommation unitaire <300 MWh (T2)			
Nombre de contrats	13 361	15 057	15 437
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	238 693	256 463	256 605
Recette d'acheminement (en k€ HT)	3 722	4 075	4 248

Consommation unitaire <3 500 MWh (T3)			
Nombre de contrats	139	153	170
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	130 568	138 384	148 288
Recette d'acheminement (en k€ HT)	856	914	989

Consommation unitaire >3 500 MWh (T4)			
Nombre de contrats	3	3	2
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	ICS	ICS	ICS
Recette d'acheminement (en k€ HT)	ICS	ICS	ICS

PRIMAGAZ

Consommation unitaire <300 MWh (C2)	2016	2017	2018
Nombre de contrats	32	34	38
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	232	348	309
Recettes totales (en k€ HT)	18	27	28,5

SORÉGIÉS

Consommation unitaire <6 MWh (Base + B0)	2016	2017	2018
Nombre de contrats	110	134	379
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	374	320	1 230
Recettes totales (en k€ HT)	34	33	125

Consommation unitaire de 6 à 50 MWh (B1)			
Nombre de contrats	885	1 020	842
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	11 061	10 885	9 594
Recettes totales (en k€ HT)	777	884	770

Consommation unitaire >50 MWh (B2I + B2S + spécifique)			
Nombre de contrats	30	34	34
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	7 083	7 324	7 066
Recettes totales (en k€ HT)	315	301	87

TABLEAU N°16
LA VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ

BUTAGAZ	2016	2017	2018
Valeur brute (en k€)	98	98	98
Amortissement (en k€)	93	94	94
Investissement du concessionnaire (en k€)	98	98	98
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	94,6	95,6	96,6
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	24,6	24,6	24,57

GRDF	2016	2017	2018
Valeur brute (en k€)	43 578	48 317	51 672
Amortissement (en k€)	15 415	18 030	19 781
Investissement du concessionnaire (en k€)	32 407	35 378	37 107
Remises gratuites (en k€)	11 172	12 939	14 566
Part amortie des ouvrages (en %)	35,4	37,30	38,3
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,88	2,76	2,83

Canalisations			
Valeur brute	29 171	31 831	33 654
Quantité	590 153	632 850	658 249

Branchements (individuels & collectifs)			
Valeur brute	12 443	13 893	15 289
Quantité	15 057	16 645	17 844

Ouvrages collectifs d'immeubles (CI & CM)			
Valeur brute	1 702	2 232	2 340
Quantité	1 323	1 785	1 846

Autres ouvrages			
Valeur brute	262	361	389

PRIMAGAZ	2016	2017	2018
Valeur brute (en k€)	116	145	178
Amortissement (en k€)	37	44	-
Investissement du concessionnaire (en k€)	116	145	18
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	32,0	30,20	-
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	3,62	3,81	4,69

SORÉGIES	2016	2017	2018
Valeur brute (en k€)	4 388	6 337	6 936
Amortissement (en k€)	251	560	700
Investissement du concessionnaire (en k€)	3 842	5 699	6 209
Remises gratuites (en k€)	545	638	727
Part amortie des ouvrages (en %)	5,7	8,80	10,1
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	4,29	5,33	5,53

Canalisations			
Valeur brute	3 059	3 427	3 676
Quantité	38 284	42 272	45 625

Branchements (individuels & collectifs)			
Valeur brute	1 329	1 552	1 776
Quantité	1 176	1 338	1 540

Stockages (citernes & installations fixes)			
Valeur brute	1 155	1 332	1 378
Quantité	118	133	146

Autres ouvrages			
Valeur brute	167	25	106

**VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ NATUREL
(CONCESSIONS HISTORIQUES ET LOI SAPIN)**

Le périmètre concédé dans son ensemble	2016	2017	2018
Valeur brute (en k€)	43 578	48 317	51 672
Amortissement (en k€)	15 415	18 030	19 781
Investissement du concessionnaire (en k€)	32 407	25 378	37 107
Remises gratuites (en k€)	11 172	12 939	14 566
Part amortie des ouvrages (en %)	35,4	37,30	38,3
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,88	2,76	2,83

**VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ PROPANE
(LOI SAPIN)**

Le périmètre concédé dans son ensemble	2016	2017	2018
Valeur brute (en k€)	4 602	6 580	7 213
Amortissement (en k€)	381	698	dp
Investissement du concessionnaire (en k€)	4 056	5 941	6 486
Remises gratuites (en k€)	545	638	727
Part amortie des ouvrages (en %)	8,3	10,60	dp
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	4,34	5,35	5,56

dp : données partielles

TABLEAU N°17
COMMUNES DESSERVIES EN GAZ NATUREL ET EXPLOITÉES PAR GRDF

Nom de la commune	Cahier des charges au 31/12/2018			
	1994	2010	Année de desserte	Terme concessions
Amboise		OUI	1965	2027
Artannes-sur-Indre		OUI	1992	2027
Avoine		OUI	1992	2025
Beaumont-en-Véron	OUI		1993	2029
Cangey		OUI	1996	2026
La Celle-Saint-Avant		OUI	1994	2025
Chambourg-sur-Indre		OUI	1999	2029
Chargé		OUI	2001	2029
Chinon	OUI		1971	2020
Cormery		OUI	1997	2027
La Croix-en-Touraine		OUI	1985	2030
Crouzilles		OUI	1998	2028
Esvres		OUI	1995	2025
Descartes		OUI	1990	2023
L'Île-Bouchard	OUI		1995	2020
Larçay	OUI		1990	2022
Limeray		OUI	1995	2025
Monnaie	OUI		1980	2029
Montbazou	OUI		1991	2022
Nazelles-Négron		OUI	1965	2026
Neuillé-Pont-Pierre	OUI		1987	2018
Panzoult			1997	2040
Perrusson	OUI		1992	2022
Pocé-sur-Cisse		OUI	1976	2026
Pont-de-Ruan		OUI	1993	2027
Saché			2006	2035
Saint-Jean-Saint-Germain			2005	2035
Saint-Martin-le-Beau		OUI	1973	2029
Saint-Ouen-les-Vignes		OUI	1995	2025
Sainte-Maure-de-Touraine		OUI	1994	2025
Semblançay		OUI	2001	2029
Sorigny			1993	2034
Veigné		OUI	1987	2027
Vouvray	OUI		1990	2020

Communes dont l'exploitation du service a été attribuée à la suite d'une procédure de mise en concurrence



COMMUNES DESSERVIES EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉES PAR SORÉGIES

Communes	Commune déléguée	Signature contrat	Terme concession	Année de desserte
Ambillou		2006	2036	2006
Azay-le-Rideau		2012	2043	2003
Beaumont-Louestault	Beaumont-la-Ronce	2016	2046	2017
Champigny-sur-Veude		2014	2044	2016
Chançay		2006	2036	2007
Charentilly		2007	2037	2016
Cléré-les-Pins		2011	2041	2013
Cravant-les-Côteaux		2012	2042	2016
Francueil		2008	2038	2011
Genillé		2012	2042	2015
Huismes		2014	2044	2016
Ligré		2014	2044	2016
Manthelan		2014	2044	2015
Mazières-de-Touraine		2012	2042	2013
Montrésor		2012	2042	2013
Noizay		2010	2045	2015
Nouans-les-Fontaines		2012	2042	2015
Nouâtre		2011	2041	2013
Orbigny		2011	2041	2014
Panzoult		2013	2043	2016
Pernay		2006	2036	2007
Pouzay		2011	2041	2014
Restigné		2012	2042	2016
Reugny		2013	2043	2014
Richelieu		2008	2038	2011
Rivière		2014	2044	2015
Rouziers-de-Touraine		2007	2037	2009
Saint Benoit-la-Forêt		2014	2045	2015
Saint-Épain		2007	2036	2010
Saint-Flavier		2012	2042	2018
Saint Paterne-Racan		2011	2045	2015
Saint-Roch		2006	2036	2007
Sepmes		2013	2043	2014
Sonzay		2006	2036	2008
Souvigné		2014	2044	2014
Thilouze		2006	2036	2008
Villeloin-Coulangé		2012	2044	2014
Villiers-au-Bouin		2016	2046	2017
Chatillon-sur-Indre		2011	2041	2012

COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR PRIMAGAZ

Commune	Signature contrat	Terme concession	Année de desserte
Nouzilly	2005	2030	2005

COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR BUTAGAZ

Commune	Signature contrat	Terme concession	Année de desserte
Neuville-sur-Brenne	2006	2036	2006

TABLEAU N°18 COMPTE D'EXPLOITATION GRDF

Compte de régulation, périmètre historique, de GRDF au 31/12/2018 (en k€)

	2016	2017	2018
Recettes d'exploitation	5 774	5 785	5 877
Dont recettes d'acheminement du gaz naturel	5 403	5 327	5 551
Dont recettes vente de prestations	371	458	325
Dont recettes de GRD de rang 2	0	0	0
Charges d'exploitation	2 754	2 806	3 089
Dont main d'œuvre	1 167	1 165	1 358
Dont achats de matériel, fournitures et énergie	269	193	218
Dont sous-traitance	107	110	149
Dont autres charges d'exploitation	966	1 019	1 055
Dont redevances, impôts et taxes	89	151	157
Dont contribution fonctions centrales mutualisées	155	169	152
Charges liées aux investissements sur les «biens concédés»	2 517	2 538	2 672
Charges liées aux investissements sur les «autres biens»	393	399	498
Total	112	44	- 382
Dont impact climatique	129	- 84	- 234
Dont contribution de la concession à la péréquation tarifaire	- 459	- 317	- 559
Dont part locale de la performance nationale de l'entreprise	443	446	414

Compte de régulation, périmètre non péréqué, de GRDF au 31/12/2018 (en k€)

	2016	2017	2018
Recettes d'exploitation	173	161	212
Dont recettes d'acheminement du gaz naturel	157	144	196
Dont recettes liées à la vente de prestations	30	17	16
Charges d'exploitation	112	88	102
Dont main d'œuvre	46	41	40
Dont achats de matériel, fournitures et énergie	8	7	6
Dont sous-traitance	3	3	6
Dont autres charges d'exploitation	47	31	34
Dont redevances, impôts et taxes	6	7	14
Dont contribution des fonctions centrales mutualisées	3	4	3
Charges liées aux investissements sur les «biens concédés»	n.f.	n.f.	n.f.
Charges liées aux investissements sur les «autres biens»	n.f.	n.f.	n.f.
Total	n.c.	n.c.	n.c.

(1) Nombre de communes pour lesquelles il est possible d'identifier des éléments de desserte publique (ouvrages de raccordement d'usagers, consommateurs d'énergie, recette d'acheminement, etc.)

(2) Sources : RGP 1999 et RP 2009 (INSEE)

(3) L'appellation «acier» comprend tous les aciers, qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection cathodique active

(4) Branchements individuels ou branchements particuliers d'immeubles individuels

(5) Branchements particuliers ou branchements des immeubles collectifs : ce sont les dérivations individuelles qui permettent d'alimenter les usagers à l'aval des ouvrages collectifs d'immeubles

(6) Branchements individuels + branchements particuliers

(7) La valeur est estimée égale au nombre d'usagers raccordés

(8) L'association CI-CM dans la majorité des immeubles collectifs conduit à prendre pour une unité vérifiée un ensemble CI-CM

(9) A.ext/Odg/100 km : Appels externes pour odeur de gaz par 100 km de réseau (taux d')

(10) A.Us/Mdg : Appels d'usagers pour manque de gaz (taux d')

(11) Dommages causés par les activités humaines sur ou aux abords des ouvrages gaz



8

Fiches inventaires

Fiches inventaires des communes

À retrouver sur notre site internet : www.sieil37.fr, rubrique publications



Retrouvez le Rapport du contrôle de concessions
gaz sur notre site internet :
www.sieil37.fr/publications

